

Edition 2019

L'emploi dans la production de films d'animation et d'effets visuels



LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE
Culture • Communication • Médias

Étude réalisée par Audiens, qui a pour objectif de connaître la structure des entreprises du secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels, et de mesurer l'emploi et son évolution.

Contact

Aude Barrallon
Service Pilotage & Statistiques, DATA
74 rue Jean Bleuzen 92177 Vanves Cedex
Tél. : 0 173 173 696

Crédit illustration couverture :

De gauche à droite et de haut en bas :

Louise Bourlot – ESRA, ISART DIGITAL, Maëlle Thiry – LISAA,

Baptiste Lagoute – ESRA, A. Kelahiran – LISAA, ARTFX, Kévin Mokhovski - IDEM

Audiens remercie les écoles qui ont accepté de mettre à disposition ces images pour illustrer l'étude.

Audiens

Notre rôle, notre mission

Audiens est le référent social des professions de la culture et de la création. Le groupe accompagne au quotidien les employeurs, les créateurs d'entreprises, les travailleurs indépendants, les salariés permanents et intermittents, les journalistes, les pigistes, les demandeurs d'emploi, les retraités et leur famille.

Quels sont nos métiers ?

La retraite complémentaire

Audiens en assure la gestion pour le compte de l'Agirc-Arrco, dans ses secteurs professionnels où les salariés ont souvent des parcours atypiques. Le groupe organise des séances d'information en entreprise sur les dispositifs de retraite.

L'assurance de personnes et de biens

Complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail décès, rente éducation, rente conjoint, risques professionnels : des solutions sur mesure, collectives et individuelles, adaptées aux spécificités des professions culturelles.

L'accompagnement solidaire et la prévention sociale

Une politique de proximité vis-à-vis de nos publics : aides financières ciblées, assistantes sociales en entreprise, action d'accompagnement (retour à l'emploi, handicap, préparation à la retraite, soutien aux familles, aux personnes endeuillées...).

Le médical et la prévention santé

Soins et bilans de santé Audiens Care, dentaire, médical, cellule psychologique de crise, services de e-santé... Du préventif au curatif, Audiens met en œuvre des dispositifs dans une démarche d'approche globale du patient.

Les Congés Spectacles

Audiens assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens : recouvrement des cotisations auprès des employeurs et paiement des indemnités de congés payés aux bénéficiaires.

Les services aux professions

Audiens prend en charge la gestion de nombreux services pour les professionnels de la culture : études et statistiques, recouvrement de cotisations, Mission handicap, gestion sociale et RH...

Une protection sociale adaptée aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel

Des offres santé spécifiques

Conçue pour répondre aux spécificités des artistes et techniciens, la Garantie Santé Intermittents compte plus de 40 000 assurés, ce qui représente 75 000 personnes couvertes avec leurs familles.

Une garantie maintien de droits a été mise en place au 1er avril 2018, qui permet aux artistes et techniciens nouveaux retraités de bénéficier du maintien de leur couverture santé sans augmentation de tarif pendant les deux premières années de leur retraite.

Indemnités de congés payés des artistes et techniciens, des processus simplifiés et sécurisés

Gérée par des représentants d'employeurs, la caisse des Congés Spectacles assure le paiement des congés payés aux artistes et techniciens employés de façon intermittente. Grâce à son principe de mutualisation, ce dispositif permet de garantir les droits à congés des intermittents du spectacle.

La gestion des activités de la caisse des Congés Spectacles s'est poursuivie en 2018, dans le respect du Contrat d'objectifs et de progrès (COP) conclu entre Audiens et l'Association Congés Spectacles et suivi par la Direction générale du Travail. Les objectifs du COP : amélioration du service rendu aux affiliés et aux bénéficiaires, augmentation du taux de reversement des indemnités de congés payés aux artistes et techniciens et maîtrise du taux de cotisation pour les employeurs.

Mission Handicap de la Branche Production Audiovisuelle

Aboutissement d'une réflexion menée par l'Appav (Association paritaire qui gère les activités du CCHSCT de Branche de la Production audiovisuelle), l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et Audiens, véritable innovation dans le monde de la culture, la Mission Handicap est au service des entreprises et des salariés de la branche.

Son ambition, apporter une expertise opérationnelle sur les questions liées au handicap et favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des entreprises de la branche. Audiens en assure la gestion.

CMB, service social interentreprises de santé au travail

Le CMB accompagne les employeurs dans la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels et assure le suivi de la santé au travail de leurs salariés. Le CMB dispose d'une compétence nationale pour le suivi de la santé au travail des artistes et techniciens, des journalistes rémunérés à la pige et des mannequins.

Audiens assure pour le CMB le recouvrement des cotisations auprès des entreprises du spectacle et de l'audiovisuel qui emploient des intermittents, des entreprises de presse qui emploient des pigistes, et depuis 2018, des employeurs de mannequins. Il envoie les convocations à la visite médicale du travail aux intermittents et aux pigistes.

Le Fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle

Audiens a été désigné par l'Etat pour gérer le volet social de ce dispositif, en complément du volet indemnisation géré par Pôle Emploi. Son objectif : assurer un accompagnement social à finalité professionnelle des artistes et techniciens intermittents fragilisés ou ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation au titre des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage.

Le dispositif prévoit un entretien professionnel et un accompagnement spécialisé dans le secteur d'activité ciblé, des aides professionnelles et la prise en charge globale de la personne, tant sur le plan social que médical.

Depuis 2017, un accompagnement spécifique pour les femmes enceintes, pendant et après le congé maternité, a été mis en place.

Aide à la garde d'enfant pour les artistes et techniciens du spectacle

Audiens a été désigné par le Ministère de la Culture comme opérateur du dispositif d'aide à la garde d'enfants d'artistes et techniciens intermittents, mis en place dans le cadre du FONPEPS (Fonds pour l'emploi pérenne dans le spectacle). Cette aide financière pour la garde de l'enfant jusqu'à ses 4 ans et ce, quel que soit le mode de garde, vise à favoriser l'emploi des artistes et techniciens, en tenant compte de l'organisation spécifique du travail de ce secteur.

Movinmotion

Avec Movinmotion, les employeurs bénéficient d'une plateforme collaborative dédiée à la culture, véritable outil qui simplifie l'embauche, la gestion sociale de la carrière et la paie des artistes et techniciens du spectacle. Déjà plus de 1 000 clients et 33 000 intermittents du spectacle font confiance à Movinmotion.
















Audiens

74 rue Jean Bleuzen - 92177 Vanves Cedex

Tél : 0 173 173 000

Plus d'informations et de conseils sur www.audiens.org

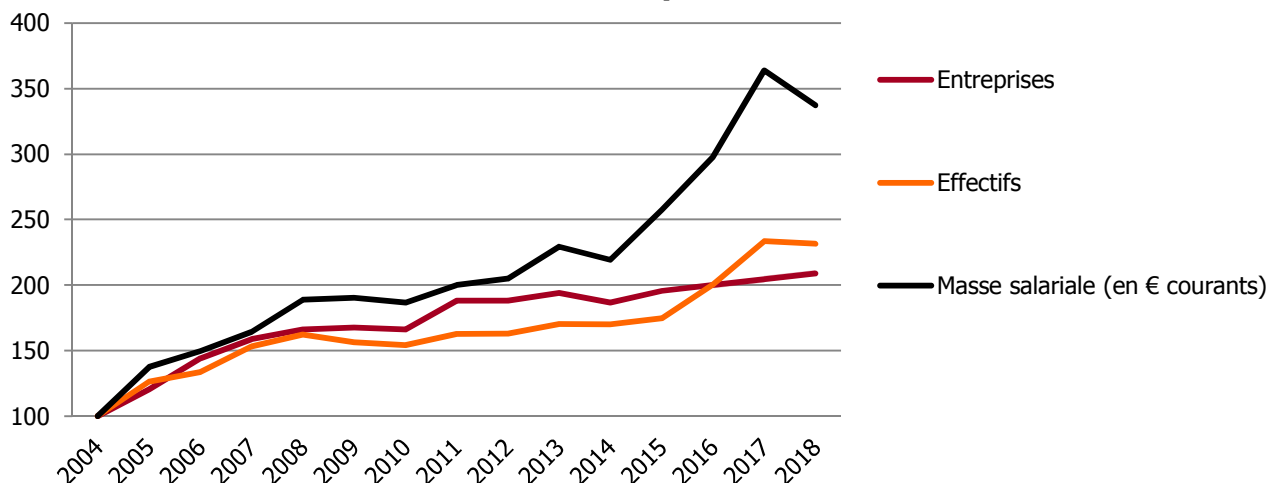
Sommaire

Ce qu'il faut retenir	7
 Source des données	9
 Les entreprises	10
 Masse salariale	12
 Les salariés	13
 Les salariés permanents	14
 Les salariés en CDD d'usage	17
 Nombre d'heures	18
 Profil détaillé des CDDU du secteur	20
 Les primo-entrants dans le secteur	23
 Les métiers de l'animation	26
 Données régionales	31
 Annexe 1 : périmètre de l'étude	33
 Annexe 2 : tableaux complémentaires	37

Ce qu'il faut retenir

• Un secteur avec toujours un haut niveau d'activité en 2018 :

Evolution de l'emploi en base 100



- Les **effectifs 2018 sont similaires à ceux du secteur en 2017** : autour de 7 500 salariés déclarés.
- La masse salariale connaît globalement une légère baisse, mais cette baisse a une explication : certains studios versent des primes exceptionnelles de fin de projet à leurs salariés. Cela a été le cas sur les années précédant 2018, mais pas en 2018. Nous retrouvons de nouveau ce phénomène en 2019¹. Si l'on enlève les studios concernés, **la masse salariale augmente en 2018, de +1%**.
- Le nombre de studios augmente de la même façon depuis 2016, avec une croissance de +2% par an, représentant en volumes, **chaque année**, un delta entre les entrées et les sorties de **+ 3 studios dans le secteur**.
- **La masse salariale médiane déclarée annuellement par entreprise et les effectifs médians associés restent également importants en 2018**, légèrement en dessous de 2017 mais plus élevés que les années précédentes avec respectivement 397 k€ et 33 personnes déclarés.

• Le volume d'heures de travail par CDD d'usage en augmentation

- Les **6 500 techniciens en CDDU déclarés dans le secteur représentent 75% de la masse salariale** du secteur. Cette proportion baisse légèrement par rapport à 2017 (78%).
- **Le volume de travail moyen mesuré en heures augmente par technicien**, passant de 796 heures en 2017 à 815 en 2018. Cette information est liée au fait que la part des techniciens ayant cumulé moins de 500 heures donc « occasionnels » dans le secteur est en baisse entre 2017 et 2018, passant de 39% à 34 %. On peut faire l'hypothèse d'une « professionnalisation » du secteur.

¹ Dans les premiers chiffres observés à ce jour.

• Plus de la moitié des CDD d'usage avec une activité significative ne travaillent que dans le secteur de l'animation

- **57% des techniciens déclarés en 2018 n'ont pas d'autre activité connue à Audiens que celle dans le secteur des films d'animation et y ont travaillé au moins 500 heures sur l'année.**
- 21% des techniciens déclarés en 2018 sont « éphémères » dans les secteurs « Audiens » avec moins de 500 heures déclarées à la fois dans la production de films d'animation mais également dans l'ensemble des secteurs « Audiens ».
- **Les CDD d'usage entrant dans le secteur pour la première fois en 2018 et ayant plus de 40 ans sont moins nombreux à avoir le profil « 100% Animation »** que les primo-entrants plus jeunes : 17% parmi les 40 à 49 ans entrant pour la première fois dans le secteur contre 36% parmi les 20-29 ans.

• Poursuite de la féminisation du secteur

- **Hausse croissante de la part des femmes dans le secteur** : elles représentaient 32% des effectifs en 2014, 35% en 2017 et **37% en 2018** : plus de 2 700 femmes travaillent actuellement dans le secteur.
- **Les proportions de l'activité en nombre d'heures et en masse salariale relatives au travail des femmes dans le secteur sont aussi en augmentation en 2018** : de 34% à 36% pour le nombre d'heures et de 31 à 33% pour la masse salariale. :
- **La part des femmes parmi les techniciens primo-entrants est à son plus haut niveau en 2018 avec 43%**, contre 28% 10 ans plus tôt, en 2008.
- A noter tout de même que **certaines familles de métier restent majoritairement masculines** : comme le développement/pipeline/réseaux (91% d'hommes), les TD (86%), la R&D (85%).

• Certains départements de plus en plus dynamiques dans le secteur de l'animation

- **A l'image de la Charente**, qui est passée en 10 ans de 10 studios et 420 salariés en 2008 à 25 studios et près de 1 000 salariés en 2018 **et de la Drôme** (2 studios et 140 salariés en 2008, 8 studios et 500 salariés en 2018).
- **Paris reste le département regroupant le plus de studios** en 2018 avec 80, pour près de 4 600 salariés déclarés. **Mais les profils des salariés y sont différents des autres départements français** : salariés plus âgés à Paris (45% de plus de 35 ans, contre 37% en Charente, 31% dans la Drôme) et un taux de cadres plus élevé (41% de cadres contre 25% en Charente et 23 % dans la Drôme).

Source des données

En tant que groupe professionnel, les entreprises de la production de films d'animation et d'effets visuels adhèrent aux institutions de retraite complémentaire d'Audiens. Les **déclarations nominatives annuelles des salaires (jusqu'en 2016)** et les **déclarations sociales nominatives (depuis 2017)** retournées par les entreprises, nous permettent d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Ces déclarations renseignent notamment, pour chaque période d'activité déclarée : l'identité du salarié, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

Quelques entreprises ont relevé historiquement d'autres caisses de retraite complémentaire pour leur personnel permanent, les données sur les périodes concernées ne font donc pas partie de l'étude. Mais, soit ces structures ont cessé leur activité sur la période, soit nous avons récupéré le personnel permanent en milieu de période : **en 2018, il n'y a plus aucune entreprise avec de l'activité déclarée pour laquelle on ne récupère pas les données du personnel permanent.**

Quelques définitions

Les différentes catégories professionnelles étudiées dans ce document sont :

- le personnel technique et administratif ayant le statut de cadre ;
- le personnel technique et administratif n'ayant pas le statut de cadre.

Le personnel artistique en CDD d'usage (au sens des emplois de l'annexe 10 de l'assurance chômage) n'est pas présenté dans cette étude.

Le classement en tant que cadre ou non cadre s'appuie sur la convention collective appliquée par l'entreprise. Les fonctions de cadre étant homologuées par l'Agirc.

Dans les données Audiens, un « **permanent** » est une personne en CDI ou en CDD de droit commun. Dans cette étude, les CDD d'usage peuvent être appelés « **CDDU** ».

Champ

Le périmètre du secteur de l'animation a été défini en concertation avec le Syndicat des Producteurs de Films d'Animation (SPFA) et le CNC.

Le champ retenu pour cette étude est composé de 203 entreprises².

La notion d'entreprise s'entend au sens du SIREN. La situation de chaque entreprise résume la situation de l'ensemble des établissements de cette entreprise. Néanmoins, pour certaines entités de ce périmètre, et notamment pour Europacorp, nous ne retenons que l'activité relative à la production de films d'animation et d'effets visuels, et nous écartons les autres types de films - de télévision ou de cinéma.

² Nous dénombrons 203 entreprises sur la période 2004-2018, dont 142 sont en activité en 2018.

Les entreprises

Le champ de l'étude est déterminé par les entreprises de la liste se trouvant en annexe. Nous ne considérons que celles qui ont déclaré du personnel à Audiens.

Plus de 100 entreprises actives composent le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels depuis 2007. Ce chiffre a atteint les 120 depuis 2011 et les 140 en 2018, soit +26% en 10 ans (2008-2018), et +12% sur les 5 dernières années (2014-2018).

Taille des entreprises du secteur

Le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels est composé :

- **de grosses entreprises**

12 entreprises cumulent, en 2018, 50% de la masse salariale totale du secteur.

- **mais aussi d'entreprises avec peu ou pas de salariés permanents :**

26% ne déclarent pas de personnel permanent au 31/12 et 39% en déclarent moins de 5.

En 2018, 64 entreprises du secteur (45%) déclarent plus de 500 k€ de masse salariale brute.

Tableau 1 : Nombre d'entreprises actives en fonction de la masse salariale brute

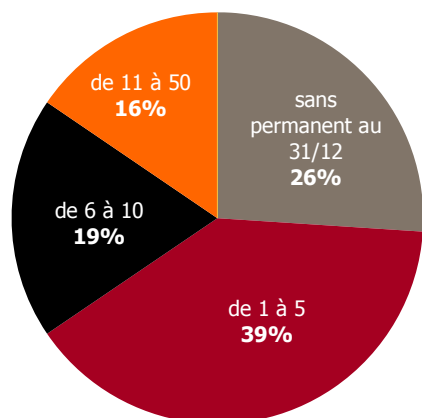
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Moins de 50 k€	12	11	17	12	20	18	17	25	22	19	15	20	18	18	16
De 50 à 200 k€	16	24	23	31	21	27	31	31	35	34	42	39	39	28	33
De 200 à 500 k€	13	14	21	23	28	26	21	26	25	29	22	25	28	25	29
De 500 k€ à 1 M€	9	14	14	21	18	18	19	16	21	20	14	20	17	24	21
De 1 à 2 M€	13	10	12	12	13	15	13	17	13	19	22	17	15	23	20
Plus de 2 M€	5	9	11	9	13	10	12	13	12	11	12	12	19	21	23
Ensemble des entreprises	68	82	98	108	113	114	113	128	128	132	127	133	136	139	142
Part avec 500 k€ ou plus	40%	40%	38%	39%	39%	38%	39%	36%	36%	38%	38%	37%	38%	49%	45%

Lecture : En 2018, 23 entreprises ont déclaré plus de 2M€ en masse salariale sur l'année.

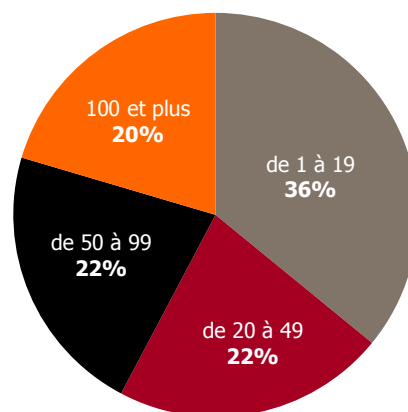
85% des entreprises du secteur ont déclaré 10 permanents ou moins au 31/12/2018, dont 26% aucun. Afin de tenir compte des flux de CDD d'usage qui sont très nombreux dans le secteur, nous proposons une autre façon de définir la taille de l'entreprise, en tenant compte de tous les salariés déclarés au moins une fois par l'entreprise (en CDD d'usage, en CDD de droit commun ou bien en CDI) : comme en 2017, plus de 40% des entreprises ont déclaré ont moins 50 personnes différentes sur l'année 2018.

Figure 1 : Répartition des entreprises par taille, en termes d'effectifs

Répartition des entreprises selon le nombre de permanents au 31/12/2018



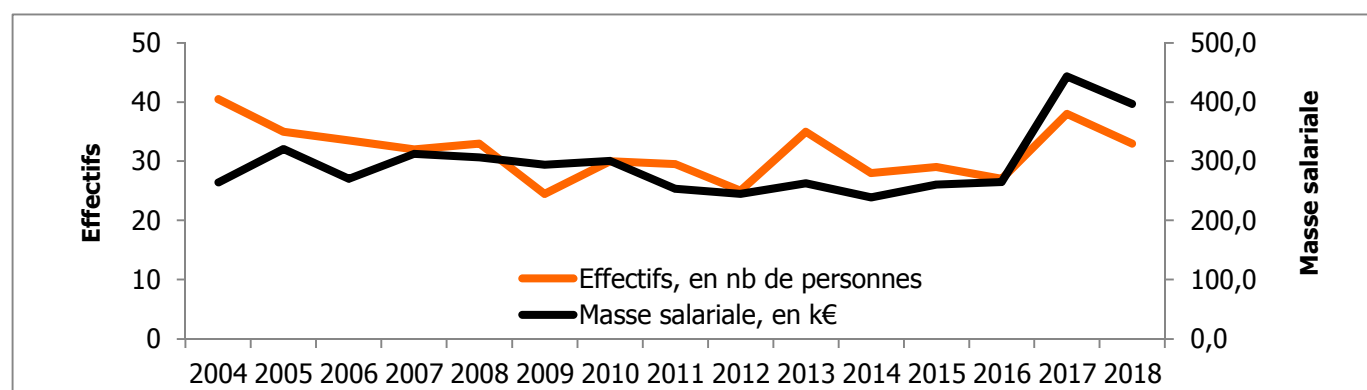
Répartition des entreprises selon le nombre de salariés déclarés au moins une fois en 2018



Lecture : En 2018, 19% des entreprises du champ ont déclaré entre 6 et 10 salariés permanents au 31 décembre 2018 (figure de gauche). En utilisant une autre échelle (figure de droite), elles sont 22% à avoir déclaré entre 50 et 99 salariés (CDI ou CDD, y compris CDDU) au moins une fois dans l'année.

Les effectifs médians en nombre de personnes différentes déclarées sur une année et les masses salariales médianes restent en 2018 à un niveau élevé, avec 33 salariés déclarés sur l'année pour l'effectif médian et 397 k€ pour la masse salariale médiane.

Figure 2 : Evolution des effectifs médians en nombre de personnes déclarées au moins une fois sur l'année et des masses salariales médianes



Lecture : En 2018, 50% des entreprises ont déclaré moins de 33 personnes différentes sur l'année, 50% en ont déclaré plus. Et 50% ont déclaré moins de 397 k€ sur l'année, 50% en ont déclaré plus.

Statut juridique

Dans le secteur, le statut juridique le plus répandu est la SARL (société à responsabilité limitée) représentant 36% des structures mais cette proportion a tendance à baisser avec le temps (49% en 2009) au profit des SAS (société à statut simplifié), passant de 28% en 2009 à 34% en 2018, des SASU (SAS à associé unique); 4% en 2009, 13% en 2018 et des EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée); 3% en 2009, 8% en 2018.

★ Masse salariale

Il s'agit du salaire brut après abattement pour frais professionnels (pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction) déclaré par les entreprises du secteur.

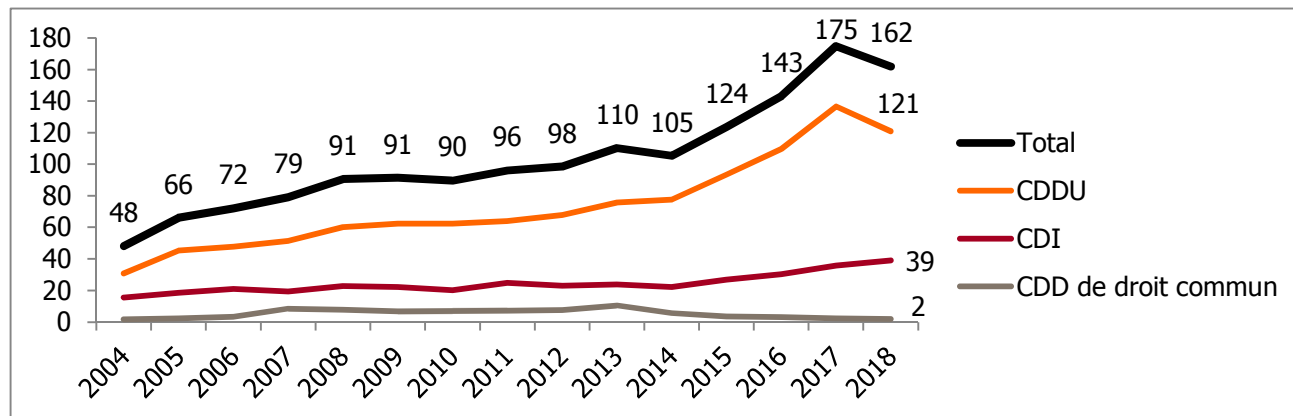
La masse salariale est en croissance sur la période et même si une baisse est observable en 2018³, elle reste à un haut niveau d'activité: plus de 160 M€ sont déclarées en 2018.

L'activité des quelques entreprises, cumulant les masses salariales les plus importantes, influence fortement l'évolution du champ tout entier.

Les CDDU représentant une grande partie de l'emploi du secteur, l'évolution de la masse globale est donc très corrélée à l'évolution de la masse salariale relative aux techniciens en CDD d'usage déclarés dans le secteur.

La masse salariale des CDI continue sa progression en 2018 : +9% entre 2017 et 2018.

Figure 3 : Masse salariale en M€ par type de contrat



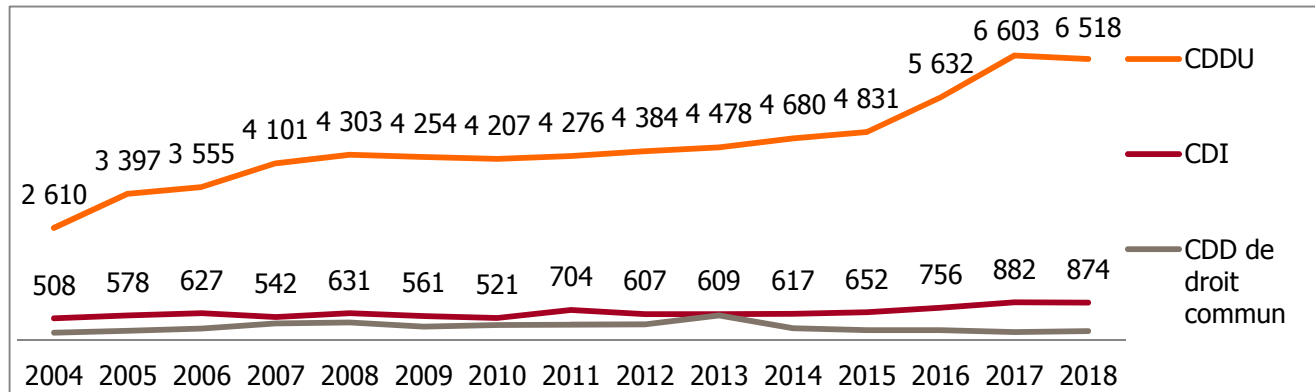
Lecture : En 2018, 162 M€ de masse salariale brute ont été déclarés dans le secteur, tous contrats confondus. 121 M€ ont été déclarés pour les CDDU.

³ Cette baisse d'activité n'est pas liée à une baisse d'effectifs ou de salaires mais à la baisse des primes exceptionnelles de fin de projet versées dans certains studios, observées de façon significative en 2017 et en 2019 mais pas en 2018.

Les salariés

En 2017 et en 2018, plus de 7 400 salariés ont exercé une activité dans le secteur, dont plus de 6 500 techniciens en CDD d'usage (86% des personnes déclarées).

Figure 4 : Effectifs par type de contrat



Lecture : En 2018, 6 518 techniciens différents ont été déclarés en CDDU au moins une fois par une des entreprises du secteur.

Les CDI

Par rapport à la période étudiée, le volume de CDI déclarés dans le secteur reste élevé en 2018 avec plus de 870 personnes déclarées sous ce contrat. A l'intérieur de ces contrats, on note une hausse des cadres : +13% en 2018, le taux de cadres parmi les CDI passant de 52% en 2011, à 61% en 2017 puis 69% en 2018.

Les CDD de droit commun

Ils ne sont pas très nombreux et peuvent fluctuer d'une année sur l'autre. Les statistiques établies sur ces contrats peuvent donc être très variées dans leurs résultats. Ils concernent majoritairement des postes de non cadre (entre 60 et 85% selon les années). Il est à noter que les stagiaires ne sont pas pris en compte dans cette typologie et donc ne font pas partie de l'étude, si la déclaration de l'entreprise indique clairement qu'il s'agit d'un stage.

Les CDDU

Pour étudier les caractéristiques des salariés, nous distinguons les CDD dit d'usage des contrats de droit commun car les pratiques et les problématiques ne sont pas les mêmes pour ces deux populations.

Le nombre de techniciens en CDD d'usage déclarés dans le secteur a fortement progressé sur la période : de 2 600 personnes différentes déclarées en 2004 à plus de 4 000 en 2007, et plus de 6 500 à partir de 2017.

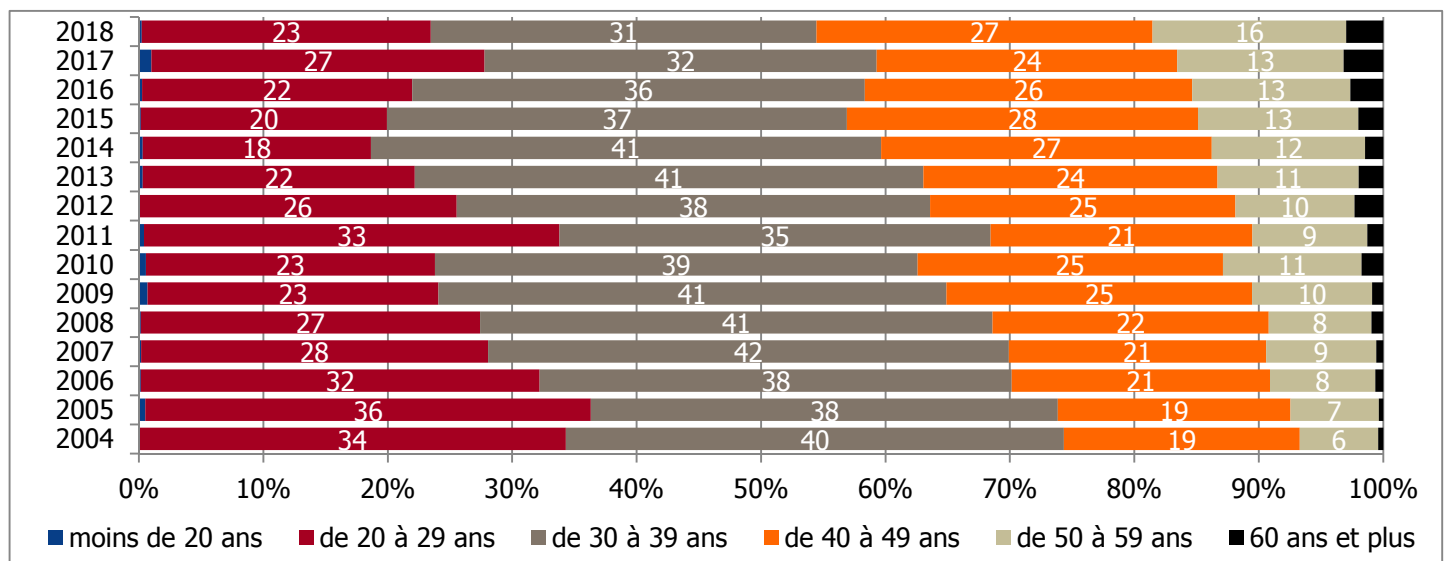
★ Les salariés permanents

Données démographiques

De jeunes salariés

Les salariés en CDI du secteur sont jeunes : chaque année observée, la part des moins de 40 ans est a minima de 54%.

Figure 5 : Part des effectifs en CDI par tranche d'âges



Lecture : En 2018, 23% des salariés en CDI déclarés dans le secteur ont entre 20 et 29 ans.

Les équivalents temps plein⁴ (etp)

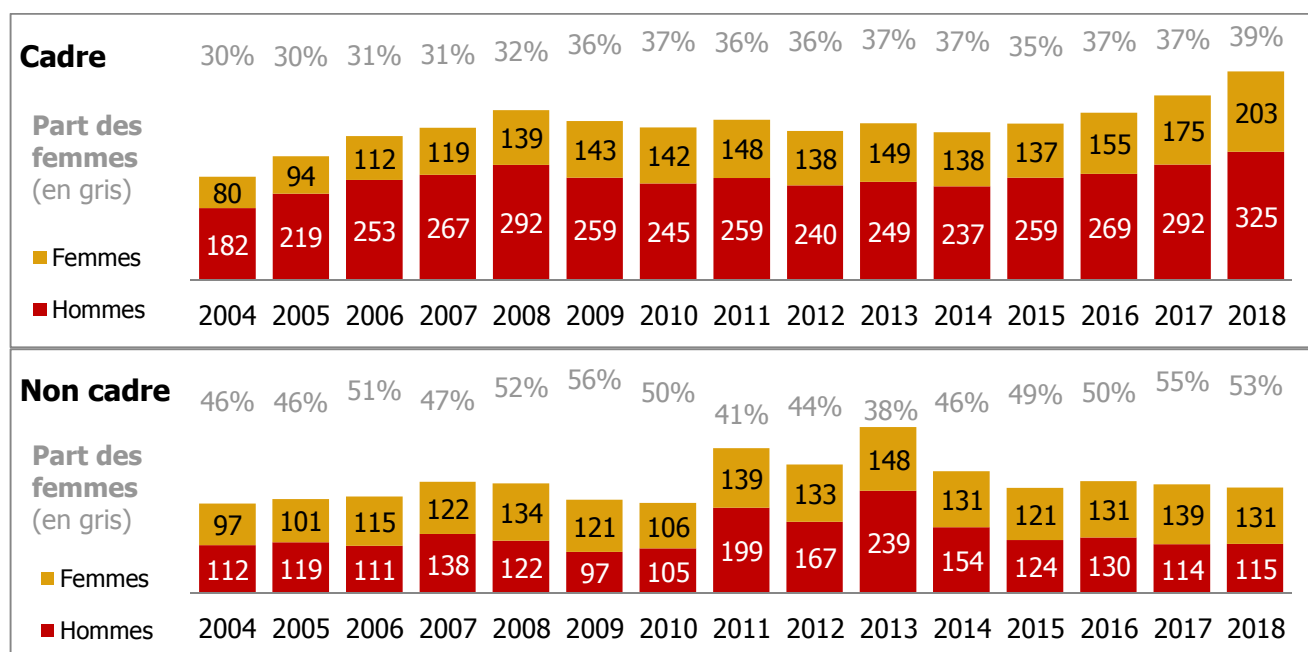
Afin de tenir compte de la durée des périodes d'activité (notamment pour les CDD de droit commun) et des éventuels temps partiels, étudions les équivalents temps plein (etp). C'est-à-dire le nombre de personnes en temps plein sur toute l'année nécessaires pour occuper l'ensemble des postes.

Ce comptage en etp permet d'une part de lisser les écarts qui pourraient exister selon les années, du recours plus en moins important de CDD de droit commun. D'autre part, il permet de comparer des niveaux de salaire sur la base d'un même temps travaillé.

⁴ Deux variables interviennent dans le calcul des etp :

- 1- la durée du contrat calculée en nombre de jours calendaires ;
- 2- le taux de temps partiel qui indique une éventuelle réduction du temps de travail.

Figure 6 : Effectifs en équivalents temps plein des CDI et CDD de droit commun



Lecture : En 2018, l'équivalent de 203 femmes cadres et de 325 hommes cadres en temps plein ont été déclarés : les femmes représentent 39% des etp cadres.

Des emplois qualifiés

Le nombre d'ETP relatif à des postes de cadres ne cesse d'augmenter et correspond à plus du double des etp non cadres en 2018 : 528 ETP cadres et 246 ETP non cadres. Cette différence du nombre d'ETP entre les deux catégories coïncide également avec la différence observable au niveau des effectifs.

Féminisation du personnel permanent

Même si les hommes sont toujours majoritaires, les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur des films d'animation et d'effets visuels.

Dans les effectifs en équivalent temps plein, la part des femmes parmi les cadres est tendanciellement en augmentation et atteint les 39% en 2018.

Les salaires bruts

Dans le secteur, en 2018, le salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein est de 66 k€ pour un cadre et de 26 k€ pour un non cadre.

Dans les postes de cadres, le salaire augmente significativement avec l'âge. Les effectifs des non cadres (en particulier au-dessus de 40 ans) étant faibles, il n'est pas possible d'établir la même corrélation en analysant les salaires moyens de cette catégorie par âge.

Tableau 2 : Salaire annuel brut moyen (en k€) pour un équivalent temps plein

aux disincts ETP et MS	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
de 20 à 29 ans	35,1	35,7	35,0	36,3	39,3	37,8	33,2	36,3	36,7	37,9	34,2	35,7	39,0	39,5	39,0
istes de cac de 30 à 39 ans	46,9	48,9	50,4	51,2	54,1	54,6	50,0	49,8	52,9	51,6	48,6	51,5	52,2	54,1	51,4
de 40 à 49 ans	53,3	58,7	59,0	62,3	63,7	69,9	69,4	69,7	71,5	69,3	63,7	67,9	71,3	78,7	72,5
de 50 à 59 ans	67,7	63,3	66,1	80,9	81,9	76,0	71,6	75,5	77,7	92,2	75,4	86,3	85,3	92,2	87,2
Cadre (tous âges compris)	48,3	50,3	52,2	55,5	57,4	60,0	58,0	58,8	62,1	62,2	56,7	62,0	63,3	68,4	65,7
te de non c de 20 à 29 ans	22,7	22,5	22,7	23,3	21,3	21,4	21,5	22,1	22,0	22,3	20,4	20,2	21,1	20,3	21,7
de 30 à 39 ans	25,6	26,0	27,3	27,7	28,6	27,8	27,3	28,8	27,4	28,3	26,3	27,4	28,0	29,5	31,2
de 40 à 49 ans	15,6	21,9	19,1	23,7	21,5	19,9	22,0	25,3	25,1	28,1	26,8	28,2	28,5	31,5	33,2
de 50 à 59 ans	18,0	19,8	18,9	16,8	17,0	19,5	21,0	24,4	22,1	20,5	18,7	19,3	21,2	19,8	29,0
Non cadre (tous âges compris)	22,7	23,3	23,2	24,0	23,3	22,8	22,9	24,2	24,2	24,9	23,2	23,9	24,6	23,9	25,6

Lecture : En 2018, le salaire brut moyen d'un cadre de 30 à 39 ans en équivalent temps plein est de 51,4 k€ annuel.

NB : Les moins de 20 ans et les 60 ans et plus sont trop peu nombreux pour obtenir un salaire moyen significatif.

★ Les salariés en CDD d'usage

Dans cette partie, nous étudions les techniciens en CDDU qui représentent 86% des effectifs du secteur en 2018.

Données démographiques

Evolution de ces effectifs

Le nombre de personnes déclarées en CDD d'usage en 2018 est légèrement inférieur au nombre de personnes déclarées en 2017. Nous verrons dans la suite de l'étude, avec le nombre d'heures déclarées, que les volumes d'activité augmentent : le nombre de personnes en CDDU ayant travaillé plus de 500 heures est en croissance.

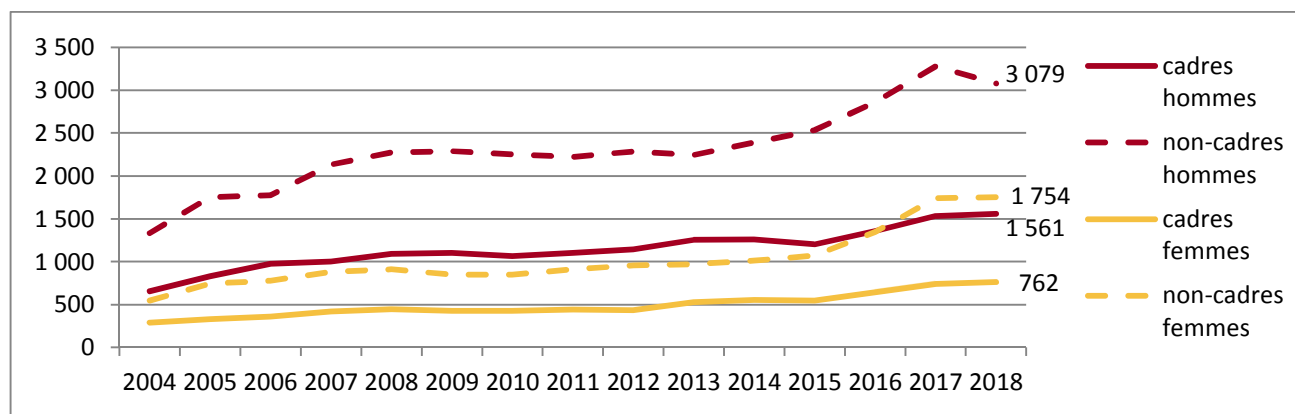
La féminisation continue parmi les CDD d'usage

Les effectifs masculins de techniciens cadres connaissent une légère baisse en 2018, alors que les effectifs féminins, qu'ils soient cadres ou non cadres, connaissent une hausse en 2018, avec respectivement +3% et +1% d'augmentation.

Légère différence dans le taux de cadres en 2018

Les effectifs masculins baissant uniquement parmi les non cadres, le taux de cadres parmi les hommes techniciens est en augmentation : 32% en 2017, 34% en 2018. Le taux de cadres parmi les femmes reste lui constant à 30%.

Figure 7: Effectifs techniciens en CDDU par genre

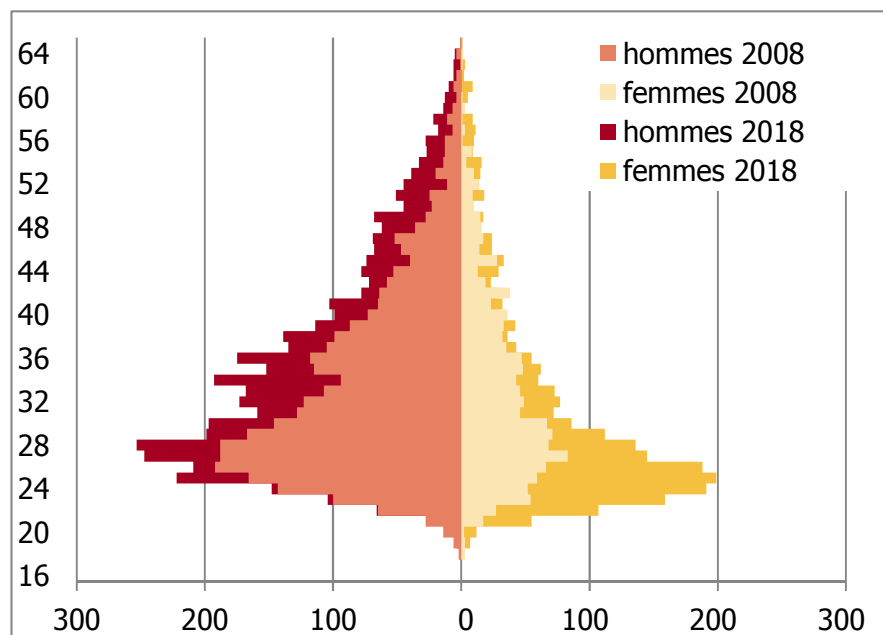


Lecture : En 2018, on dénombre 1 561 hommes et 762 femmes cadres techniciens en CDDU.

Les techniciens en CDDU de la production de films d'animation et d'effets visuels **sont très jeunes avec 64% de moins de 35 ans en 2018.**

Sur la pyramide des âges ci-contre, on observe qu'entre 2008 et 2018, **les effectifs féminins ont particulièrement progressé** : le nombre de techniciens dans le secteur est passé d'environ 3 000 en 2008 à 4 200 en 2018 (+36%) et le nombre de techniciennes de 1 200 à 2 300 (+86%).

Figure 8 : Pyramide des âges des CDDU techniciens déclarés en 2008 et en 2018 dans le secteur



★ Nombre d'heures

Présentation de l'échantillon de travail utilisé pour les données sur le nombre d'heures et les métiers

Le nombre d'heures, comme les métiers présentés plus tard dans l'étude, ne sont pas appréhendés sur la même base de données que les données d'emploi globales. En effet, ces informations ne sont présentes que dans les déclarations sociales nominatives brutes des entreprises et non dans les données intégrées dans le système d'informations d'Audiens. Cependant, on constate avec le tableau 3 ci-dessous qu'il n'y a pas beaucoup d'écart entre les données intégrées et les données brutes. Aussi, les déclarations sociales nominatives n'étant exploitées que depuis 2017, l'historique pour ce type de données ne sera cette année que de 2 ans.

Tableau 3 : Ratios de l'échantillon utilisé à partir des DSN brutes par rapport aux données d'emploi globales

	2017	2018	Evol. 2017/ 2018
Rappel ensemble des données			
Nombre de salariés	7 557	7 491	-0,9%
Masse salariale	174 735	161 932	-7,3%
Nombre de CDDU	6 603	6 518	-1,3%
Echantillon données brutes de la DSN			
Nombre de salariés	7 470	7 481	0,1%
Masse salariale	171 778	161 196	-6,2%
Nombre de CDDU	6 566	6 500	-1,0%
Taux Echantillon DSN - Nombre de salariés	98,8%	99,9%	
Taux Echantillon DSN - Masse salariale	98,3%	99,5%	
Taux Echantillon DSN - Nombre de CDDU	99,4%	99,7%	

Lecture : En 2018, 7 481 salariés sur 7 491 présents dans la base globale sont présents dans la base brute utilisée pour les données heures et métiers.

Nous comptabilisons ici le nombre d'heures déclarées par ces entreprises pour leur personnel non artistique.

6,7 millions d'heures ont été déclarées en 2018 par les entreprises du secteur, soit +4% par rapport à 2017 et tous les types de contrat sont concernés par cette hausse.

En rapportant aux effectifs, on constate que le nombre moyen d'heures déclarées par personne augmente pour les CDI (+7%) et les CDDU (+2%).

Tableau 4 : Nombre d'heures (en milliers) et nombre d'heures moyen déclarées par personne

	Nombre d'heures (en milliers)		Evolution	Nombre d'heures moyen par personne		Evolution
	2017	2018		2017	2018	
CDI	1 119	1 265	13%	1 360	1 459	7%
CDD de droit commun	139	152	10%	731	705	-4%
CDDU	5 225	5 295	1%	796	815	2%
Total	6 483	6 712	4%	868	897	3%

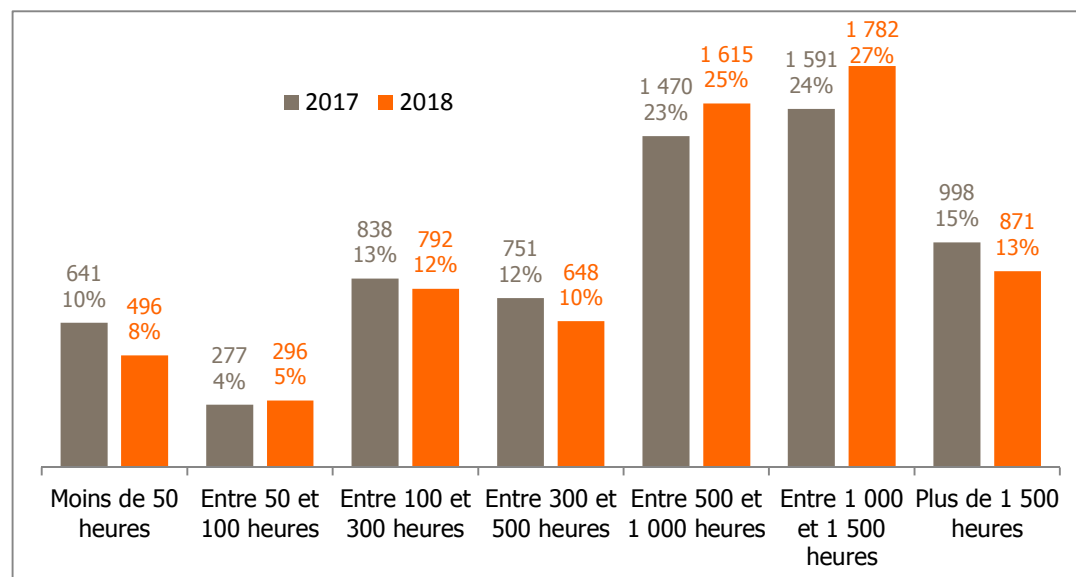
Lecture : En 2018, 5,295 millions d'heures ont été déclarées pour les CDDU. Et le nombre moyen d'heures déclaré pour un CDDU sur l'année 2018 est de 815 heures.

Dans le secteur, plus de 4 200 techniciens ont cumulé plus de 500 heures avec leurs périodes d'activité en CDD d'usage en 2018, soit 66% des effectifs CDDU.

Ils étaient environ 4 000 dans ce cas en 2017 (62%) donc le nombre de CDDU ayant travaillé plus de 500 heures dans le secteur a sensiblement augmenté entre les deux années.

La proportion de CDDU ayant fait une très brève apparition dans le secteur en 2018 (moins de 50 heures) a quant à lui baissé, passant de 10% à 8%.

Figure 9 : Effectifs CDDU et répartition par volume d'heures travaillées annuellement dans le secteur en 2017 et 2018



Lecture : En 2018, 1 782 personnes en CDDU ont travaillé entre 1 000 et 1 500 heures dans le secteur, soit 27% des effectifs en CDDU.



Profil détaillé des CDDU du secteur

Mobilité des CDDU dans le secteur

Sur les 15 années étudiées, plus de 18 700 techniciens en CDD d'usage différents ont été déclarés au moins une fois dans le secteur.

Près de 1 200 techniciens ont été déclarés pour la toute première fois dans le secteur en 2018.

Ils sont nombreux à être déclarés sur un an ou deux : 38% des hommes et 41% des femmes.

A l'inverse, plus de 3 200 personnes (soit 22% des hommes et 18% des femmes) ont été déclarées au moins 7 des 15 années, en CDDU par les entreprises du périmètre. Parmi les personnes travaillant encore en 2018 dans le secteur, la grande majorité (79%) a travaillé plus de 500 heures cette dernière année.

Ces informations sont à croiser avec l'activité hors du secteur, données que l'on retrouve dans le chapitre suivant « Mobilité des CDDU dans d'autres secteurs du spectacle »

Tableau 5 : CDDU techniciens par genre et par nombre d'années de présence dans le secteur

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	Total
Hommes	4 793	2 162	1 264	825	595	481	373	326	295	260	234	198	182	199	295	12 482
Femmes	2 553	1 264	643	388	264	204	157	116	88	97	85	75	89	99	99	6 221
Total	7 346	3 426	1 907	1 213	859	685	530	442	383	357	319	273	271	298	394	18 703
En % parmi les hommes	38%	17%	10%	7%	5%	4%	3%	3%	2%	2%	2%	2%	1%	2%	2%	100%
En % parmi les femmes	41%	20%	10%	6%	4%	3%	3%	2%	1%	2%	1%	1%	1%	2%	2%	100%
En % sur le total	39%	18%	10%	6%	5%	4%	3%	2%	2%	2%	2%	1%	1%	2%	2%	100%

Lecture : Sur les 12 482 hommes déclarés au moins une fois en CDDU entre 2004 et 2018, 260 l'ont été sur 10 années différentes.

Le secteur de l'animation est un secteur particulier pour les techniciens en CDD d'usage car, contrairement à d'autres secteurs, **la longueur des projets entraîne un nombre élevé de personnes ne travaillant que pour un seul employeur : 78% en 2018.**

Le nombre moyen d'employeurs par technicien sur l'année n'évolue pas non plus grandement sur la période et reste toujours proche de 1,3.

Tableau 6 : Répartition des CDDU techniciens par nombre d'employeurs dans le secteur et nombre moyen d'employeurs sur l'année

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1	80%	82%	75%	77%	77%	77%	78%	71%	76%	77%	77%	77%	77%	76%	78%
2	16%	14%	20%	17%	18%	18%	17%	24%	19%	17%	18%	18%	17%	18%	17%
3 ou plus	4%	4%	6%	6%	5%	5%	5%	5%	5%	6%	5%	6%	6%	6%	5%
Nombre moyen d'employeurs sur l'année	1,24	1,23	1,32	1,31	1,30	1,29	1,29	1,36	1,30	1,31	1,30	1,31	1,30	1,31	1,29

Lecture : En 2018, parmi les personnes déclarées au moins une fois en CDDU, 78% n'ont travaillé que pour un seul employeur. Et la moyenne du nombre d'employeurs sur l'année par technicien est de 1,29.

Mobilité des CDDU dans d'autres secteurs du spectacle

Méthodologie

Pour étudier si les CDDU déclarés dans le secteur de l'animation travaillent aussi dans d'autres secteurs du spectacle, nous considérons :

- d'une part, leur activité déclarée dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels en 2018, en masse salariale et en durée de travail, tous contrats confondus (s'ils ont eu d'autres contrats que le CDD d'usage) ;
- d'autre part, les salaires et temps de travail relevant d'autres secteurs couverts par Audiens, tous contrats confondus (s'ils ont eu d'autres contrats que le CDD d'usage).

Ne sont pas comptabilisées :

- les allocations chômage des annexes 8 et 10
- les indemnités des congés spectacles

Nous nous focalisons ici **sur la seule année 2018**. Cela ne signifie pas que ces salariés n'ont pas travaillé dans d'autres secteurs au cours de leur carrière.

Aussi, comme le temps de travail entre dans la définition des profils, nous travaillons ici sur les déclarations brutes relatives à 6 500 techniciens en CDDU, sur les 6 518 présents dans la base globale.

Ont été définis 4 profils d'activité :

- **Les « 100% Animation »** : ayant cumulé plus de 500 heures dans les studios d'animation du périmètre de l'étude sur l'année, cette activité constituant l'ensemble de leur activité déclarée à Audiens
- **Les « assidus »** : ayant cumulé plus de 500 heures dans les studios d'animation du périmètre de l'étude sur l'année, cette activité ne constituant pas l'ensemble de leur activité déclarée à Audiens
- **Les « occasionnels »** : ayant cumulé moins de 500 heures dans les studios d'animation du périmètre de l'étude mais ayant cumulé plus de 500 heures dans l'ensemble des secteurs « Audiens » (films d'animation, productions audiovisuelle et cinématographique, prestations techniques...)
- **Les « éphémères »** : ayant cumulé moins de 500 heures dans les studios d'animation du périmètre de l'étude ainsi que dans l'ensemble des secteurs « Audiens »

En fonction de la mixité de leur activité :

- **« 100% Animation »** : 100% de leurs heures déclarées à Audiens le sont dans les studios d'animation du périmètre
- **« majoritaire Animation »** : Entre 60% et 99% de leurs heures déclarées à Audiens le sont dans les studios d'animation du périmètre
- **« majoritaire Autres secteurs »** : Entre 60% et 99% de leurs heures déclarées à Audiens le sont dans les autres secteurs « Audiens » (productions audiovisuelle, et cinématographique, prestations techniques...)
- **« mixte »** : les heures déclarées à Audiens se répartissent entre les studios d'animation et les autres secteurs « Audiens », avec une part relative aux studios d'animation située entre 41% et 59% des heures déclarées.

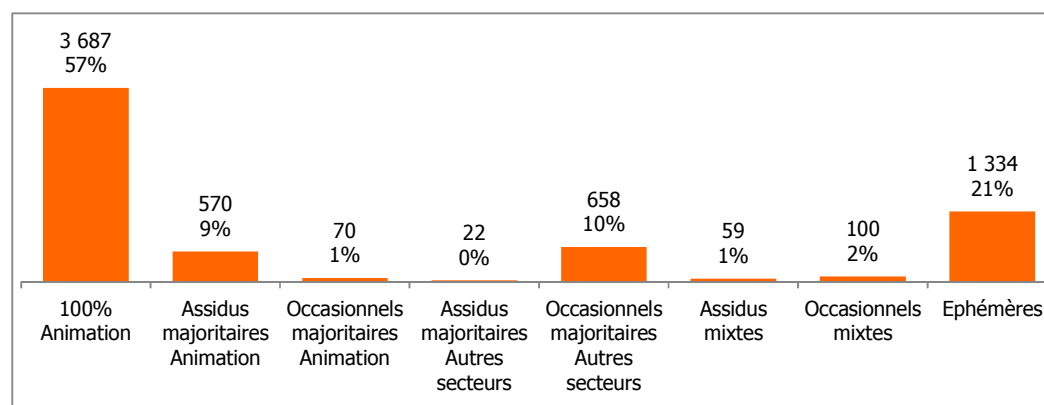
La majorité des CDDU déclarés en 2018 (57%) n'ont travaillé que dans le secteur des films d'animation sur cette année, à la connaissance d'Audiens (profil « **100% Animation** »).

21% des CDDU ont une activité faible à la fois dans le secteur des films d'animation mais aussi dans l'ensemble des secteurs « Audiens » (profil « **Ephémères** »).

Entre ces deux profils, on retrouve des personnes avec des activités plus mixtes : 9% de personnes travaillant plus de 500 heures dans le secteur des films d'animation, ayant une activité par ailleurs dans un autre secteur mais avec une activité majoritaire dans les films d'animation (profil « **Assidus majoritaires Animation** »).

Et 10% des effectifs CDDU ont travaillé plus occasionnellement dans le secteur des films d'animation (moins de 500 heures sur l'année) car ils travaillent majoritairement dans un autre secteur « Audiens » (profil « **Occasionnels majoritaires Autres secteurs** »).

Figure 10 : Répartition des CDD d'usage déclarés en 2018 dans le secteur par profil



Lecture : En 2018, 3 687 personnes ayant eu au moins un CDD d'usage dans le secteur n'ont été déclarées que dans le secteur de l'animation du périmètre de l'étude et ont cumulé plus de 500 heures dans ce périmètre donc constituent le profil « 100% Animation », soit 57% des effectifs en CDDU.

Les occasionnels du secteur travaillant majoritairement dans d'autres secteurs sont plus âgés en moyenne (37 ans) que les « 100% Animation » ou « Assidus » au secteur (34 ans).

Le salaire horaire médian d'un CDDU « 100% Animation » est de 21 euros. Ce salaire est moins élevé que les profils plus mixtes, avec une activité majoritaire dans les autres secteurs pour lesquels le salaire horaire médian dans les studios d'animation se situe à 26 euros.

Tableau 7 : Répartition des CDD d'usage du secteur par profil et indicateurs complémentaires sur les effectifs féminins, les moyennes d'âge les salaires horaires médians, par typologie

Activité	Nombre d'heures dans le secteur	Nombre d'heures totales déclarées à Audiens	Profil	Effectifs	Moyenne d'âge	% femmes	Salaire horaire médian
100% Animation	Plus de 500 heures		100% Animation	3 687	34	35%	21
	Moins de 500 heures		Ephémères	970	33	40%	19
Majoritaire Animation	Plus de 500 heures		Assidus majoritaires Animation	570	34	33%	22
	Moins de 500 heures	Plus de 500 heures en tout	Occasionnels majoritaires Animation	70	35	36%	20
		Moins de 500 heures en tout	Ephémères	135	35	36%	20
Majoritaire Autres secteurs	Plus de 500 heures		Assidus majoritaires Autres secteurs	22	34	32%	20
	Moins de 500 heures	Plus de 500 heures en tout	Occasionnels majoritaires Autres secteurs	658	37	33%	26
		Moins de 500 heures en tout	Ephémères	174	38	33%	22
Mixte Animation/Autres secteurs	Plus de 500 heures		Assidus mixtes	59	35	25%	23
	Moins de 500 heures	Plus de 500 heures en tout	Occasionnels mixtes	100	33	43%	21
		Moins de 500 heures en tout	Ephémères	55	35	35%	24
Total				6 500	34	35%	21

Lecture : En 2018, 3 687 personnes ayant eu au moins un CDD d'usage dans le secteur n'ont été déclarées que dans le secteur de l'animation du périmètre de l'étude et ont cumulé plus de 500 heures dans ce périmètre, ils constituent le profil « 100% Animation ». Ces personnes ont en moyenne 34 ans, sont à 35% des femmes, et ont un salaire horaire médian de 21 euros.

Parmi les profils « **Assidus majoritaires Autres secteurs** », « **Occasionnels majoritaires Autres secteurs** », « **Assidus mixtes** » et « **Occasionnels Mixtes** » (839 CDD d'usage ayant travaillé plus de 40% de leur temps en 2018 dans un autre secteur que le secteur de l'animation et ayant une activité globale de plus de 500 heures), voici les champs d'activité les plus représentés en temps de travail, hors du secteur :

- 39% du temps de travail cumulé de ces CDD d'usage hors du secteur est relatif à la production audiovisuelle,
- 23% à la production cinématographique,
- 17% aux prestations techniques



Les primo-entrants dans le secteur

Les primo-entrants de l'année N correspondent aux personnes n'ayant **jamais** été déclarées par une des entreprises du secteur sur la période 2004 – Année N-1 mais étant déclarées sur l'année N.

En 2018, moins de personnes sont rentrées pour la première fois dans le secteur (1 390) par rapport à 2017 (1 787) et 2016 (1 476) mais le chiffre reste important.

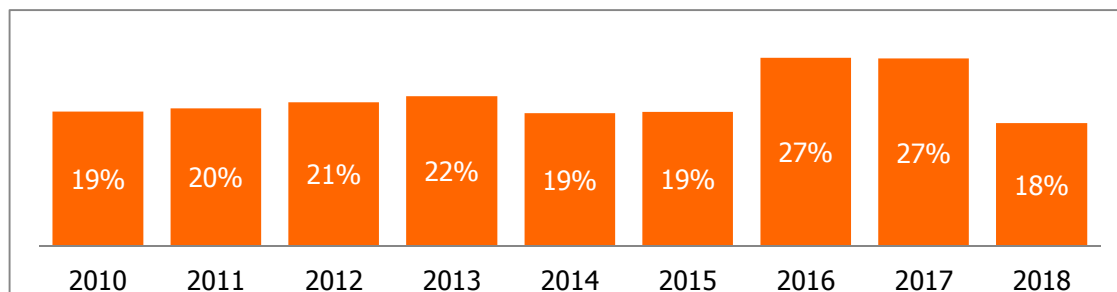
Tableau 8 : Effectifs des primo-entrants par type de contrat et par genre

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CDI hommes	//	67	77	66	88	27	40	143	48	52	40	45	49	80	88
CDI femmes	//	73	71	47	50	28	22	57	39	34	25	45	45	94	60
Total CDI	//	140	148	113	138	55	62	200	87	86	65	90	94	174	148
CDD hommes	//	53	50	69	66	42	75	58	59	111	47	33	52	45	35
CDD femmes	//	46	49	68	71	68	62	61	63	50	32	39	43	56	56
Total CDD	//	99	99	137	137	110	137	119	122	161	79	72	95	101	91
CDDU hommes	//	1 082	789	902	897	653	584	550	615	629	573	591	804	908	669
CDDU femmes	//	450	356	372	347	271	245	291	279	326	290	319	515	625	509
Total CDDU	//	1 532	1 145	1 274	1 244	924	829	841	894	955	863	910	1 319	1 533	1 178
Nombre total de salariés primo-entrants ⁽¹⁾	//	1 737	1 361	1 511	1 511	1 083	1 008	1 152	1 090	1 182	991	1 062	1 476	1 787	1 390
<i>Evolution</i>	//		-22%	11%	0%	-28%	-7%	14%	-5%	8%	-16%	7%	39%	21%	-22%

(1) effectif dédoublonné = une personne déclarée sur plusieurs types de contrat n'est comptée qu'une seule fois
Lecture : En 2018, 669 hommes déclarés dans le secteur avec au moins une période en CDD d'usage ne l'avaient jamais été, quel que soit le type de contrat, entre 2004 et 2017.

Mécaniquement, le taux de primo-entrants parmi les effectifs en CDDU en 2018 est en-dessous par rapport aux autres années : 18% contre 28% en 2017.

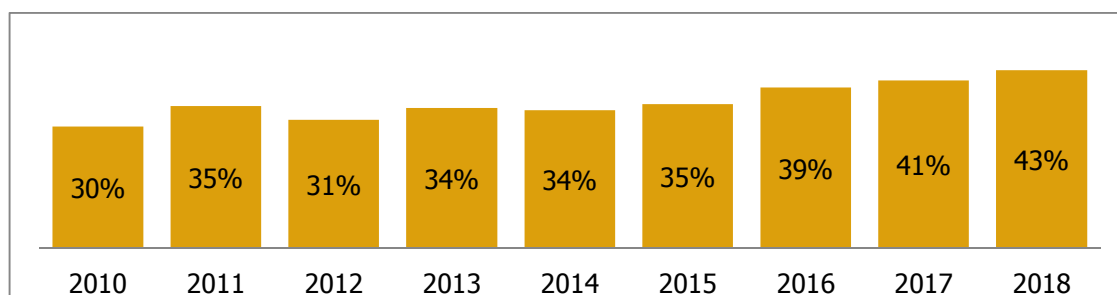
Figure 11 : Part de primo-entrants parmi les effectifs globaux en CDDU



Lecture : En 2018, 18% des personnes déclarées en CDDU dans le secteur l'étaient pour la première fois.

La part de femmes parmi les primo-entrants en CDDU est en constante augmentation depuis 2010, passant de 29% en 2010 à 43% en 2018. C'est pour cela que les effectifs féminins en CDDU augmentent en 2018, contrairement aux effectifs masculins.

Figure 12 : Part des femmes dans les effectifs CDDU primo-entrants



Lecture : En 2017, 41% des primo-entrants étaient des femmes, contre 43% en 2018

Etudions le profil des primo-entrants en CDDU entre 2010 et 2018 :

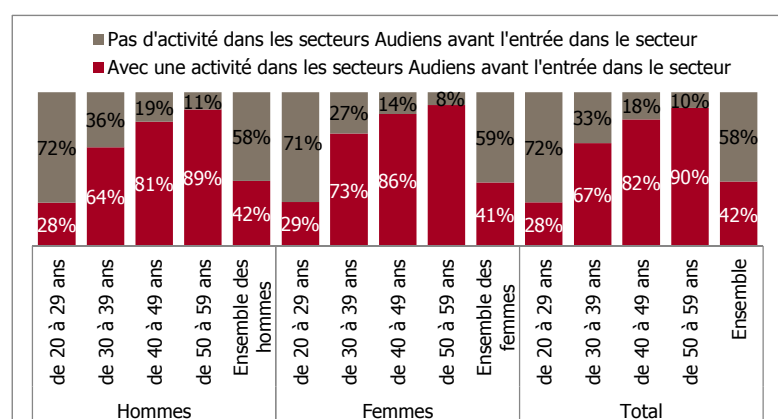
- **9 322 personnes différentes** sont entrées en CDDU dans le secteur pour la première fois entre 2010 et 2018
- **Dont 6 497 ont eu une activité significative** : en obtenant un salaire cumulé dans le secteur de plus de 4 000 €⁵ ou ayant travaillé dans le secteur au moins 2 années

Tableau 9 : Effectifs des primo-entrants de 2010 à 2018 avec activité significative par sexe, âge et activité dans les secteurs Audiens avant d'entrer dans le secteur

		Pas d'activité dans les secteurs Audiens avant l'entrée dans le secteur	Avec une activité dans les secteurs Audiens avant l'entrée dans le secteur	Ensemble
Hommes	moins de 20 ans	5	4	9
	de 20 à 29 ans	1 983	777	2 760
	de 30 à 39 ans	298	537	835
	de 40 à 49 ans	67	285	352
	de 50 à 59 ans	13	102	115
	60 ans et plus	1	29	30
	âge non renseigné	1	1	2
Ensemble des hommes		2 368	1 735	4 103
Femmes	moins de 20 ans	4	0	4
	de 20 à 29 ans	1 261	507	1 768
	de 30 à 39 ans	103	280	383
	de 40 à 49 ans	21	128	149
	de 50 à 59 ans	6	67	73
	60 ans et plus	4	9	13
	âge non renseigné	4	0	4
Ensemble des femmes		1 403	991	2 394
Total	moins de 20 ans	9	4	13
	de 20 à 29 ans	3 244	1 284	4 528
	de 30 à 39 ans	401	817	1 218
	de 40 à 49 ans	88	413	501
	de 50 à 59 ans	19	169	188
	60 ans et plus	5	38	43
	âge non renseigné	5	1	6
Ensemble		3 771	2 726	6 497

Lecture : Entre 2010 et 2018, 3 244 personnes différentes ayant eu par la suite une activité significative dans le secteur, et étant entrées dans le secteur entre 20 et 29 ans, n'avaient jamais eu d'activité dans les secteurs « Audiens » avant leur entrée.

Figure 13 : Répartition des primo-entrants de 2010 à 2018 avec activité significative par âge et activité dans les secteurs Audiens avant d'entrer dans le secteur



Lecture : 72% des hommes primo-entrants avec activité significative, âgés entre 20 et 29 ans n'ont pas eu d'autres activités dans les secteurs Audiens avant l'entrée dans le secteur.

⁵ Le volume de travail ne peut pas être ici appréhendé en fonction du nombre d'heures car nous ne disposons pas de cette information de façon aussi précise avant 2017. Il est donc appréhendé avec le salaire annuel brut.

Intéressons-nous aux CDDU primo-entrants de 2018 et à leur profil (comme définis dans la partie précédente). Les profils relatifs à peu d'effectifs ont été regroupés sous l'ensemble « Autres profils ». Comme nous devons utiliser la donnée du nombre d'heures travaillées pour définir le profil, nous travaillons sur la base brute regroupant 1 162 CDDU sur les 1 178 évoqués dans le tableau 8.

Autant chez les techniciens que chez les techniciennes primo-entrants en 2018, on observe que plus les personnes entrent avec un âge élevé dans le secteur, plus elles n'ont pas un profil « 100% Animation » mais conservent une activité principale dans un autre secteur :

- **10 % ont un profil occasionnel « film d'animation »** (moins de 500 heures travaillées dans le secteur) avec activité majoritaire dans un autre secteur, **parmi les primo-entrants de 20 à 29 ans**
- **45 % ont un profil occasionnel « film d'animation »** (moins de 500 heures travaillées dans le secteur) avec activité majoritaire dans un autre secteur, **parmi les primo-entrants de 40 à 49 ans**

Tableau 10 : Effectifs des CDDU primo-entrants de 2018 par sexe, âge et répartition (en %) par profil

		Pas d'activité dans les secteurs Audiens avant l'entrée dans le secteur	Avec une activité dans les secteurs Audiens avant l'entrée dans le secteur	Ensemble	
Hommes	moins de 20 ans	2	0	2	50
	de 20 à 29 ans	263	132	395	37 7 9 43 5
	de 30 à 39 ans	54	104	158	28 4 27 37 4
	de 40 à 49 ans	16	59	75	19 5 37 35 4
	de 50 à 59 ans	2	28	30	7 47 47
	60 ans et plus	0	3	3	67 33
	Ensemble des hommes	337	326	663	31 6 18 41 4
Femmes	moins de 20 ans	1	0	1	100
	de 20 à 29 ans	243	128	371	34 6 11 45 4
	de 30 à 39 ans	22	58	80	16 8 29 39 9
	de 40 à 49 ans	2	27	29	14 10 66 10
	de 50 à 59 ans	4	12	16	6 6 50 38
	60 ans et plus	0	2	2	50 50
	Ensemble des femmes	272	227	499	29 7 18 42 4
Total	moins de 20 ans	3	0	3	33 67
	de 20 à 29 ans	506	260	766	36 6 10 44 4
	de 30 à 39 ans	76	162	238	24 5 27 38 5
	de 40 à 49 ans	18	86	104	17 7 45 28 3
	de 50 à 59 ans	6	40	46	7 2 48 43
	60 ans et plus	0	5	5	60 40
	Ensemble	609	553	1 162	30 6 18 41 4

Lecture : En 2018, 395 hommes techniciens en CDDU étaient des primo-entrants dans le secteur. Parmi eux, 263 n'avaient jamais eu d'activité recensée dans un autre secteur Audiens avant 2018 et 132 en avaient déjà eu. Aussi, sur ces 395 personnes, 37% ont un profil « 100% Animation », 7% un profil « Assidus majoritaires Animation », 9% un profil « Occasionnels majoritaires Autres secteurs », 43% un profil « Ephémères » et 5% un autre profil parmi ceux définis pages 21 et 22.

★ Les métiers de l'animation

Les libellés d'emploi sont exploités cette année pour la deuxième fois dans les déclarations sociales nominatives (DSN) brutes. Nous avons donc un historique de deux années (2017 et 2018) pour exploiter ces données.

Rappel, comme pour les données sur le nombre d'heures : l'exploitation de cette information porte sur plus de 98% et 99% des salariés et de la masse salariale pour respectivement 2017 et 2018.

A noter que, dans la DSN, le libellé d'emploi est un champ de saisi libre.

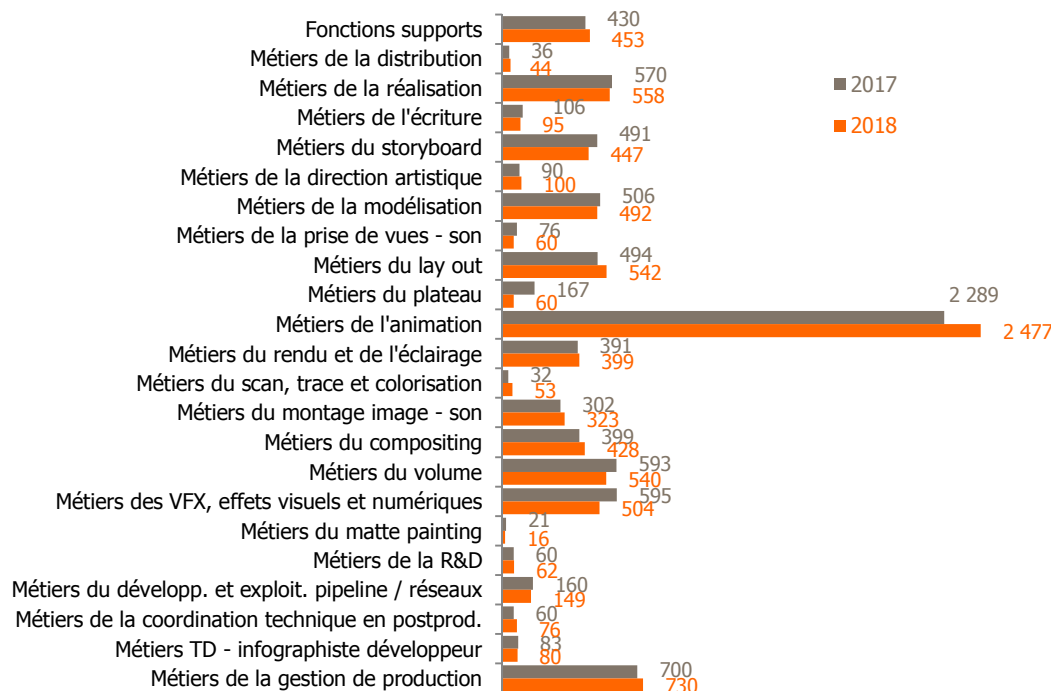
La nomenclature des familles de métiers a été établie par le comité de pilotage de l'étude « Besoins en compétences » et la CPNEF de l'audiovisuel.

L'ensemble des métiers déclarés ont pu être affectés à une famille. A noter que certains métiers connus du secteur de l'animation comme les métiers du rigging et du build ou les métiers du dessin, n'ont pu être définis de façon dissociée par manque d'effectifs déclarés avec ce niveau de détail. Les personnes ont en effet dû être déclarées par les employeurs sous un libellé plus agrégé.

Les métiers d'animateurs (2D, 3D, infographistes...) sont les plus répandus dans le secteur et le nombre de personnes de cette famille de métiers a augmenté entre 2017 et 2018 : plus de 2 200 personnes déclarées en 2017, et près de 2 500 en 2018.

Les autres familles les plus concernées par une hausse d'effectifs sont en nombre celle du lay out (+48 personnes) et celle de la gestion de production (+30 personnes).

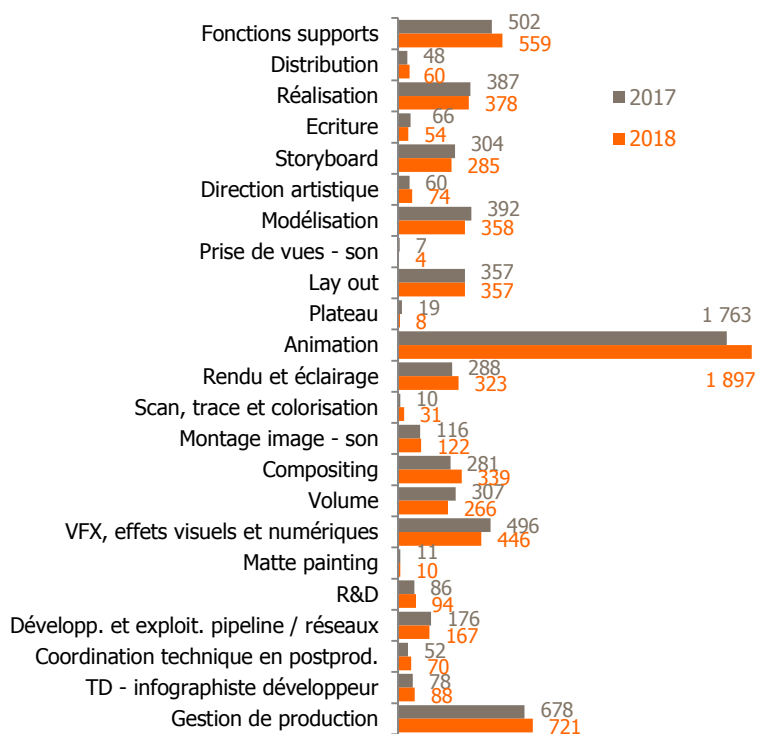
Figure 14 : Effectifs 2017 et 2018 en nombre de personnes par famille de métiers



Lecture : En 2017, 570 personnes différentes ont été déclarées dans la famille des métiers de la réalisation, 558 en 2018.

Les heures déclarées pour les métiers de l'animation ont aussi augmenté de 1,8 million en 2017 à 1,9 million en 2018.

Figure 15 : Nombre d'heures (en milliers) 2017 et 2018 déclarées par famille de métiers

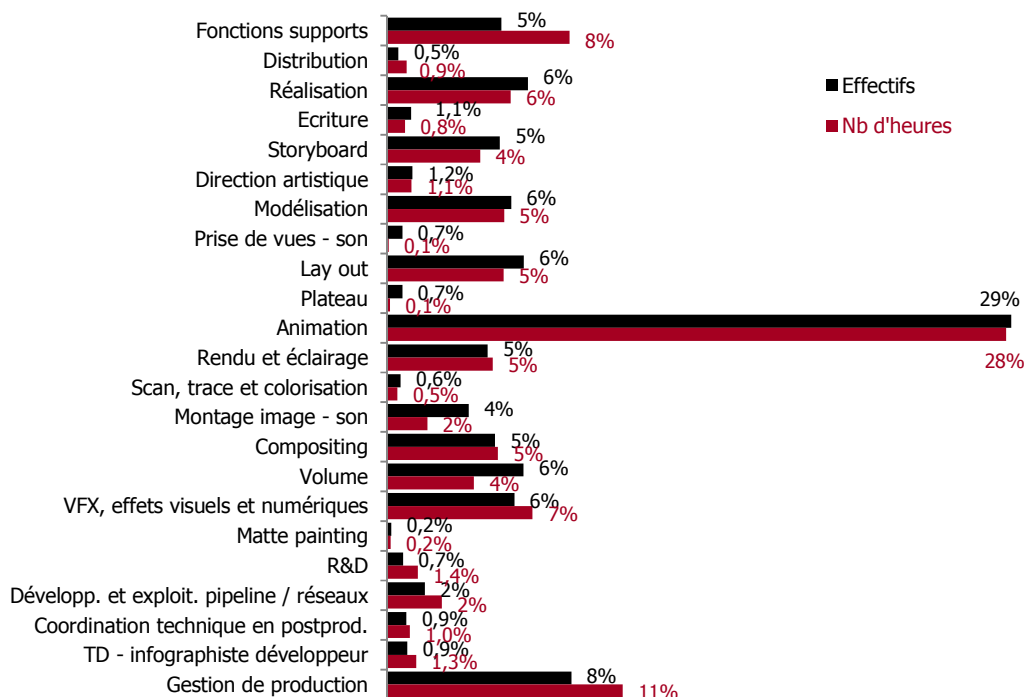


Lecture : En 2017, 387 milliers d'heures ont été déclarées dans la famille des métiers de la réalisation, 378 en 2018.

Les répartitions n'ayant pas beaucoup changé entre 2017 et 2018, nous n'affichons ci-dessous que celles de 2018.

En pourcentage, les métiers de l'animation représentent 29% des effectifs et 28% du nombre d'heures déclarées. Ils sont suivis par les métiers de la gestion de production avec 8% des effectifs et 11% du nombre d'heures déclarées.

Figure 16 : Répartition des effectifs et des heures déclarés en 2018 par famille de métiers



Lecture : En 2018, 5% des effectifs et 8% des heures déclarés sont relatifs à un métier de la famille du storyboard.

Les femmes dans l'animation

Entre 2017 et 2018, la part des femmes grandit sur tous les indicateurs : effectifs, nombre d'heures, et masse salariale.

Tableau 11 : Evolution de la part des femmes dans les effectifs, dans l'activité en nombre d'heures et en masse salariale

	Part relative au travail des femmes	
	2017	2018
Effectifs	35%	37%
Nombre d'heures	34%	36%
Masse salariale	31%	33%

Lecture : En 2017, 35% des effectifs globaux du secteur étaient des effectifs féminins, 37% en 2018.

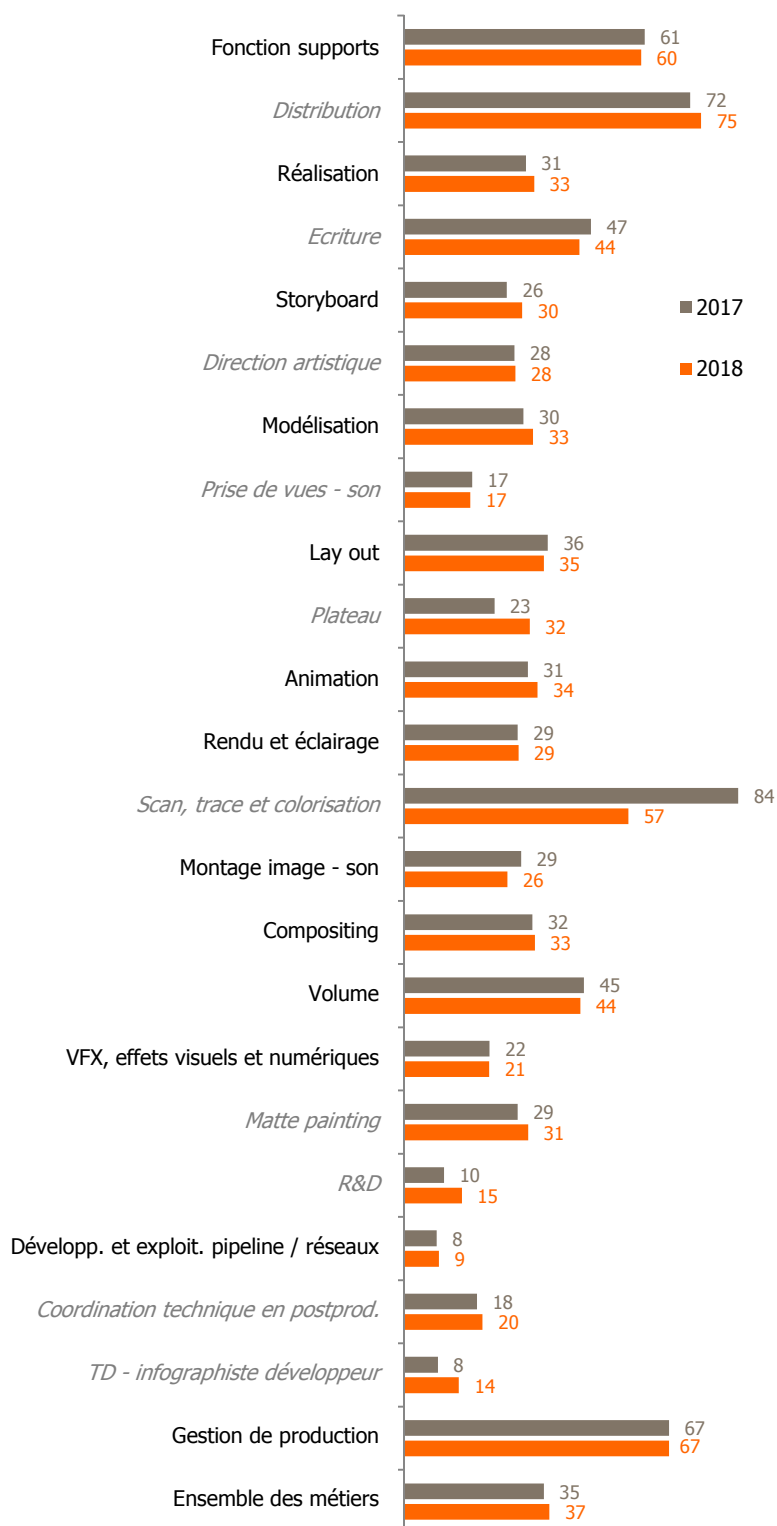
Les femmes sont d'autant plus présentes dans les métiers de début et de fin de projet : en 2018, 75% dans les métiers de la distribution et 67% dans les métiers de la gestion de production. 60% des fonctions supports sont aussi exercées par des femmes.

Les autres métiers avec significativement plus de femmes en proportion que dans les effectifs globaux sont les métiers d'écriture et de volume (44%).

En évolution entre les deux années, 2017 et 2018, les métiers d'animation connaissent la plus haute augmentation d'effectifs féminins en volumes avec près de 120 nouvelles « animatrices » déclarées par les studios en 2018, la part des femmes dans les métiers de l'animation passant de 31% à 34% entre 2017 et 2018.

Avertissement sur les autres métiers à petits effectifs (se référer à la figure 14) : la part des femmes varie en fonction des effectifs globaux déclarés par famille de métiers d'une année sur l'autre.

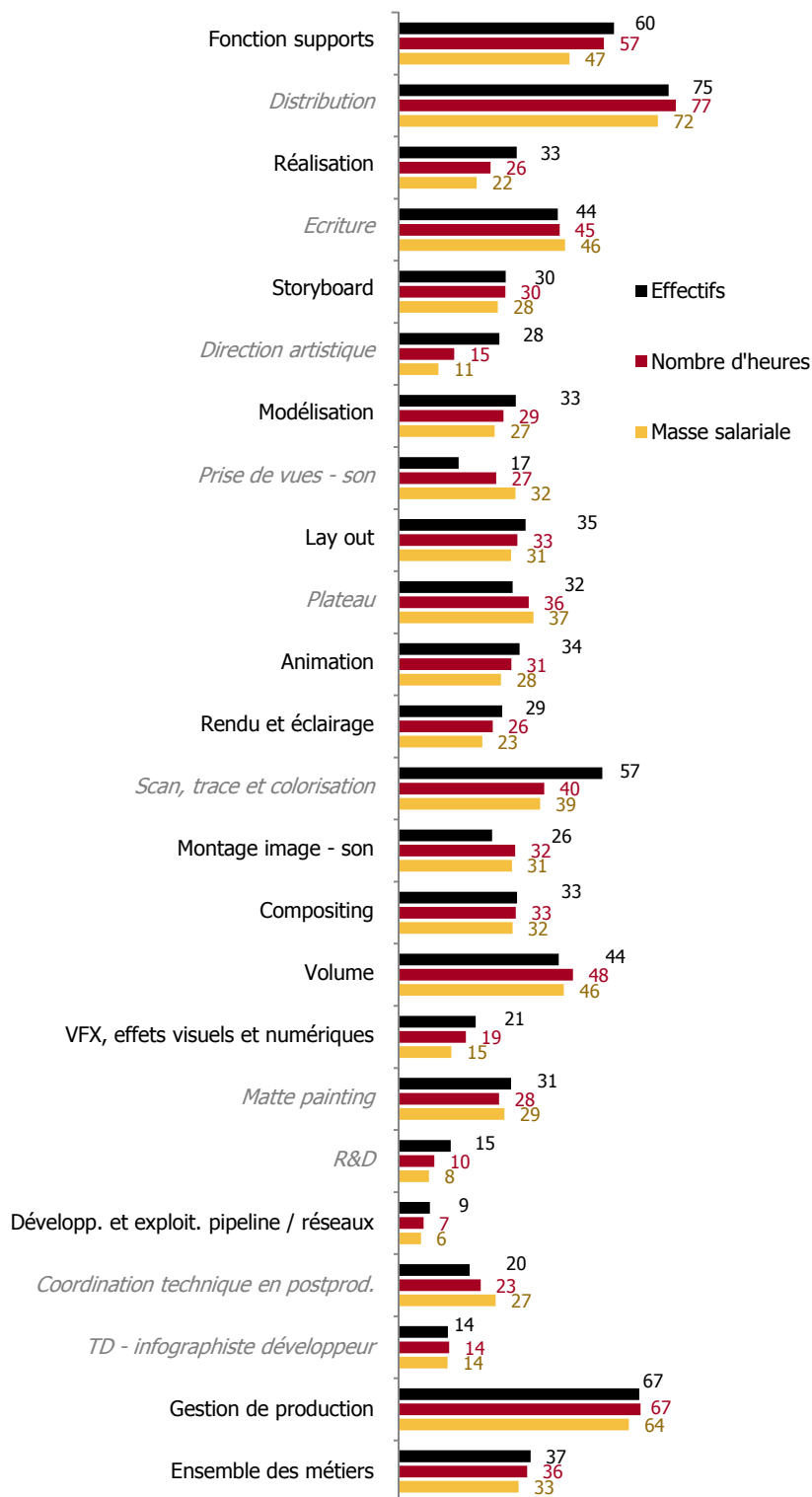
Figure 17 : Répartition des effectifs féminins (en %) dans chacune des familles de métiers⁶ et évolution entre 2017 et 2018



Lecture : La part des femmes dans les effectifs des métiers de réalisation de films d'animation est passée de 31% en 2017 à 34% en 2018.

⁶ Les familles grisées correspondent à celles regroupant moins de 100 salariés sur 2017 ou 2018.

Figure 18 : Part des effectifs, du nombre d'heures et de la masse salariale relatifs au travail des femmes (en %) dans chacune des familles de métiers⁷, en 2018



Lecture : En 2018, dans les métiers de la réalisation de films d'animation, 33% des effectifs étaient des femmes, représentant 26% du nombre d'heures déclarées et 22% de la masse salariale.

⁷ Les familles grisées correspondent à celles regroupant moins de 100 salariés sur 2017 ou 2018.

★ Données régionales

Le secteur se développe fortement. Mais **qu'en est-il de cette croissance sur le territoire ?**

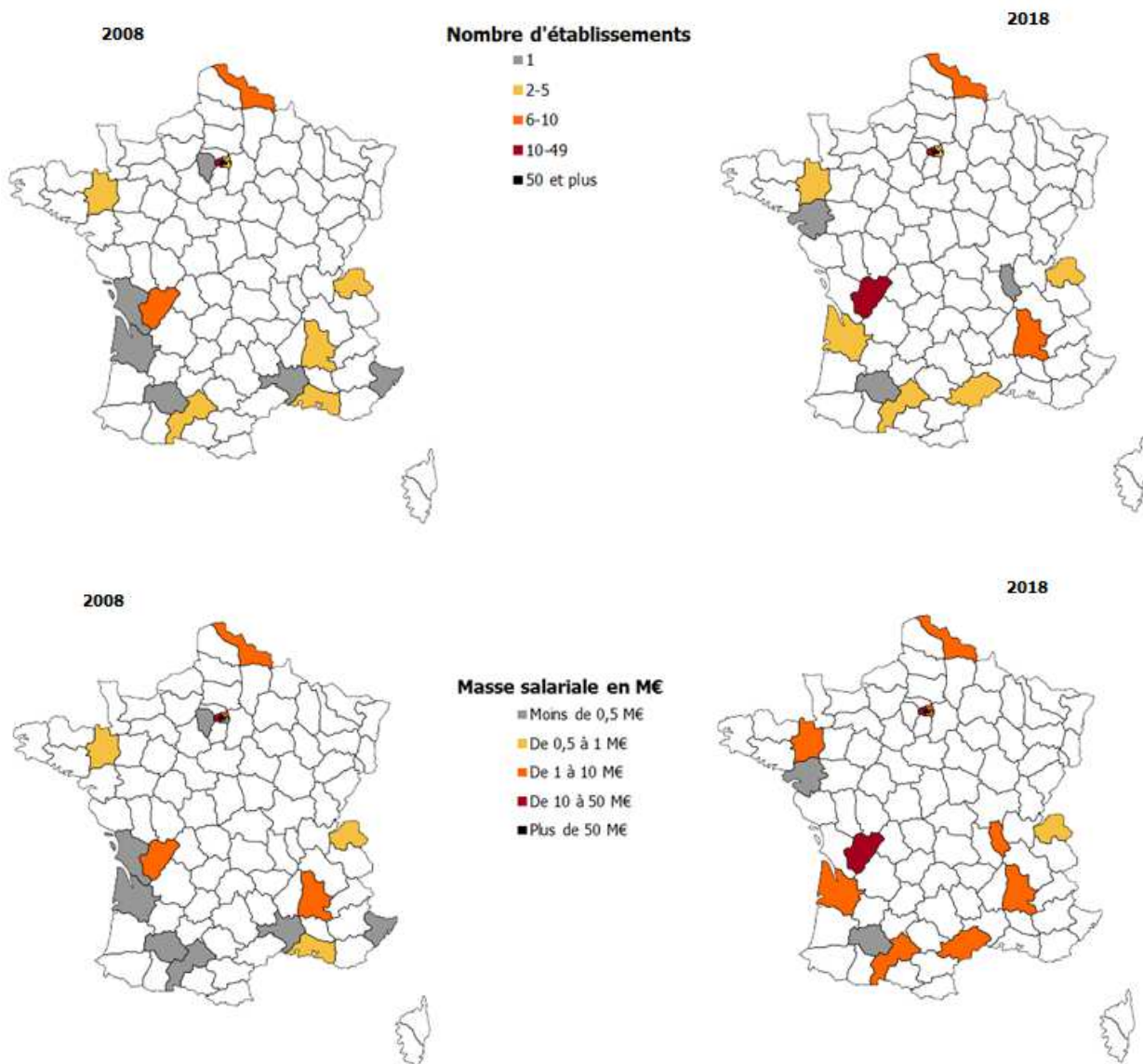
En 10 ans, le secteur compte, en volume, 40 établissements de plus : 115 établissements étaient recensés en 2008 et 155 en 2018.

Est compté comme établissement, la présence de l'entreprise dans un département.

Dans le détail, le secteur n'est pas représenté sur l'ensemble du territoire et **la concentration est très forte sur Paris** et plus généralement en Ile-de-France, mais **on observe cependant un développement en régions** :

- Paris et les Hauts-de-Seine concentraient 79% de la masse salariale en 2008, contre 75% en 2018.
- La Charente est un département avec un poids grandissant dans le secteur avec 9% des établissements en 2008, contre 16% en 2018, et 6% de la masse salariale en 2008, contre 10% en 2018.
- La Drôme est également un département avec de plus en plus d'activité, avec 2% des effectifs en 2008, et 6% en 2018.

Figure 19 : Répartition géographique des établissements du secteur et évolution en 10 ans, entre 2008 et 2018



Lecture : En 2008, entre 6 et 10 établissements ont eu une activité dans le secteur dans le Nord, pour 1 à 10 M€ de masse salariale déclarée, comme en 2018.

Tableau 12 : Evolution du top 6 des départements en termes de masse salariale déclarée dans le secteur entre 2008, 2013 et 2018 (indicateurs sur le nombre d'établissements, les effectifs et la masse salariale en M€)

Département	2008			Département	2013			Département	2018		
	Nombre d'établissements	Effectifs	Masse salariale		Nombre d'établissements	Effectifs	Masse salariale		Nombre d'établissements	Effectifs	Masse salariale
Paris	66	3 358	57,0	Paris	74	3 438	72,9	Paris	80	4 598	107,6
Hauts-de-Seine	11	903	14,7	Hauts-de-Seine	14	706	12,8	Charente	25	966	16,4
Seine-Saint-Denis	4	461	7,4	Charente	19	541	6,9	Hauts-de-Seine	12	747	14,3
Charente	10	421	5,4	Nord	6	321	4,5	Drôme	8	492	6,6
Drôme	2	142	s	Drôme	4	315	3,6	Hérault	3	186	s
Nord	5	137	1,3	Haute-Garonne	3	138	s	Nord	6	288	3,1

Lecture : En 2008, en Charente, 10 établissements (studios) ont déclaré une activité dans le secteur, représentant 421 personnes différentes et 5,4 M€ de masse salariale.

s : secret statistique pour la masse salariale relative à 3 studios ou moins.

En 2018, parmi les départements les plus actifs du secteur, Paris et la Charente sont les départements concentrant le plus d'effectifs féminins avec 38% des personnes déclarées. En 2008, il s'agissait de la Drôme avec 41% des effectifs déclarés.

Les studios avec les salariés les plus jeunes se situent en 2018 dans la Drôme et l'Hérault avec respectivement 69% et 74% des effectifs ayant moins de 35 ans. En 2008, la Charente déclarait les effectifs les plus jeunes (67%).

Quelles que soient les années, la part des cadres parmi les effectifs est plus importante dans les studios parisiens avec 37% en 2008, et 41% en 2013 et 2018.

La Seine-Saint-Denis avait en proportion les plus grosses structures en 2008 (effectifs médians de 126 personnes). En 2018, Paris devant la Charente ont les effectifs médians les plus élevés (38 et 33).

Tableau 10 : Indicateurs d'emploi sur le top 6 des départements en termes de masse salariale déclarée dans le secteur en 2008, 2013 et 2018

Département	2008			% femmes	% moins de 35 ans	% primo-entrants	% CDDU	% cadres	Effectifs médians
	% nb établissements / secteur	% effectifs / secteur	% masse salariale / secteur						
Paris	57%	58%	63%	32%	59%	27%	84%	37%	37
Hauts-de-Seine	10%	16%	16%	27%	64%	26%	74%	36%	47
Seine-Saint-Denis	3%	8%	8%	29%	62%	23%	85%	30%	126
Charente	9%	7%	6%	27%	67%	27%	87%	20%	35
Drôme	2%	2%	2%	41%	46%	26%	90%	36%	72
Nord	4%	2%	1%	36%	66%	48%	53%	34%	22

Département	2013			% femmes	% moins de 35 ans	% primo-entrants	% CDDU	% cadres	Effectifs médians
	% nb établissements / secteur	% effectifs / secteur	% masse salariale / secteur						
Paris	53%	57%	66%	32%	57%	20%	85%	41%	36
Hauts-de-Seine	10%	12%	12%	26%	55%	13%	56%	41%	19
Charente	14%	9%	6%	29%	60%	12%	87%	24%	29
Nord	4%	5%	4%	28%	69%	25%	52%	28%	33
Drôme	3%	5%	3%	35%	62%	32%	95%	22%	81
Haute-Garonne	2%	2%	2%	31%	71%	33%	90%	28%	44

Département	2018			% femmes	% moins de 35 ans	% primo-entrants	% CDDU	% cadres	Effectifs médians
	% nb établissements / secteur	% effectifs / secteur	% masse salariale / secteur						
Paris	52%	56%	66%	38%	55%	16%	85%	41%	38
Charente	16%	12%	10%	38%	63%	17%	90%	25%	33
Hauts-de-Seine	8%	9%	9%	32%	61%	17%	85%	30%	14
Drôme	5%	6%	4%	35%	69%	15%	93%	23%	19
Hérault	2%	2%	2%	32%	74%	23%	80%	20%	26
Nord	4%	4%	2%	34%	65%	34%	87%	29%	26

Lecture : En 2008, les studios en Charente représentaient 9% de l'ensemble des studios du secteur, 7% des effectifs déclarés et 6% de la masse salariale. 27% des effectifs déclarés étaient des femmes. Les effectifs médians par studio étaient de 35 personnes différentes déclarées sur l'année, tous contrats confondus.

Annexe 1 : périmètre de l'étude

Pour être au plus près de l'activité du secteur, le périmètre est revu chaque année.

Raison sociale	ville	Remarque éventuelle
2 4 7 FILMS	PARIS	Seul le film <i>Perse Polis</i> est pris en compte.
2 MINUTES	PARIS	
2 MINUTES ANIMATION	ANGOULEME	
2 MINUTES REUNION	LE PORT (LA REUNION)	
2 MINUTES STUDIO	ANGOULEME	
2D 3D ANIMATIONS	ANGOULEME	
3 0 STUDIO	ANGOULEME	
4 21 PRODUCTIONS	PARIS	
ACTION SYNTHESE	MARSEILLE	
ALUMA PRODUCTIONS (TCHACK)	LILLE	
AM STRAM GRAM	MEUDON	
ANDARTA PICTURES	BOURG LES VALENCE	
ANKAMA ANIMATIONS	ROUBAIX	Le personnel permanent n'est intégré qu'à partir de 2011.
ANKAMA MOVIES	ROUBAIX	
ANTEFILMS STUDIO	ANGOULEME	
ATTITUDE STUDIO	BOBIGNY	
AUTOCHENILLE PRODUCTION	PARIS	
AUTOUR DE MINUIT PRODUCTIONS	PARIS	
AUTOUR DU VOLCAN STUDIOS	CLERMONT FERRAND	
BAM ANIMATION	PARIS	
BANJO STUDIO	PARIS	
BAYARD JEUNESSE ANIMATION	MONTROUGE	
BIBO FILMS	NICE	
BLUE SPIRIT	PARIS	
BLUE SPIRIT ANIMATION	PARIS	
BLUE SPIRIT STUDIO	ANGOULEME	
BRUNCH STUDIO	PARIS	
BUF COMPAGNIE	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2017.
BULLES DE COM	FONTENAY AUX ROSES	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
CARIBARA ANIMATION	PARIS	
CARIBARA ANNECY	CRAN GEVRIER	
CIEL DE PARIS PRODUCTIONS	PARIS	Est exclu du périmètre le film <i>Macadam Pop Corn</i> .
COMPTOIR ANGOUMOISIN D'ANIMATION (TTK)	ANGOULEME	
CORTEX PRODUCTIONS	ANGOULEME	
COTTONWOOD MEDIA CONSULTING	PARIS	Sont exclus du périmètre les films <i>Find me in Paris</i> et <i>Paris opéra</i> .
CROSS RIVER PRODUCTIONS	PARIS	
CUBE CREATIVE COMPUTER COMPANY	LEVALLOIS PERRET	
CUBE CREATIVE PRODUCTIONS	LEVALLOIS PERRET	
CYBER GROUP STUDIOS	PARIS	
DANDELOOO	PARIS	
DARGAUD MEDIA	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018. Est exclu du périmètre le film <i>C'est comme ça</i> .
DEF2SHOOT	MONTROUGE	
DEF2SHOOT VISUAL EFFECTS	MONTROUGE	
DELACAVE / STUDIO PELETIER	PARIS	
DIGITAL BANANA STUDIO	PARIS	
DONCVOILA PRODUCTIONS	PARIS	
DOUBLE METRE ANIMATION	MARSOLAN	
DSTM	ANGOULEME	
DUPUIS AUDIOVISUEL	PARIS	Absorbée au 31 juillet 2008 par Dupuis Edition Audiovisuel qui est dans le champ.
DUPUIS EDITION AUDIOVISUEL	PARIS	
DURAN	NANTERRE	
DWARF LABS	LATTES	

EBB PRODUCTIONS	ANGOULEME	
ELLIPSANIME	PARIS	Absorbée au 1er juillet 2007 par Ellipsanime Production qui est dans le champ.
ELLIPSANIME PRODUCTIONS	PARIS	
EURO VISUAL	PARIS	
ELLIPSE STUDIO	PARIS	
EUROPA CORP	SAINT DENIS	Seuls quelques films sont pris en compte : - La mécanique du cœur - Ruby Tuesday - Un monstre à Paris - Arthur - Arthur 2 - Arthur 3
EXECUTIVE TOON SERVICES	PARIS	
FOLIASCOPE	BOURG LES VALENCE	
FOLIMAGE ANIMATION	BOURG LES VALENCE	
FOLIMAGE STUDIO	VALENCE	
FOLIVARI	PARIS	Est exclu du périmètre le film Les malheurs de Sophie et Ma famille et le Loup.
FORGE ANIMATION	AIX EN PROVENCE	
FORTICHE PRODUCTION	PARIS	
FOST	MONTROUGE	
FRANCHE CONNECTION ANIMATIONS	MONTREUIL	
FROG BOX / OD MEDIAS	PARIS	
FUTURIKON	PARIS	Est exclu du périmètre le film Chronique d'une récréée.
FUTURIKON FILMS	PARIS	
FUTURIKON PRODUCTIONS	PARIS	
FUTURIKON SPV	PARIS	
GAUMONT ANIMATION	VINCENNES	
GAUMONT PRODUCTION ANIMATION	PARIS	
GENAO PRODUCTIONS / TIMOON ANIMATION	BOULOGNE BILLANCOURT	
GO N PRODUCTIONS	PARIS	
GOBI STUDIO	MARSEILLE	
HARI GROUP	PARIS	
HARI PRODUCTIONS	PARIS	
HARI STUDIOS	PARIS	
HARRIET PRODUCTIONS	PARIS	
HEROLD FAMILY	PARIS	
I CAN FLY	BEGLES	
I CAN FLY LIMITED	PARIS	
ILLUMINATION MAC GUFF	PARIS	
INTHEBOX	ANNECY	
IN EFECTO	ST GELY DU FESC	Le personnel permanent cotise à Audiens en retraite complémentaire depuis 2016.
IP4U	VALENCIENNES	Le personnel permanent n'a jamais cotisé à Audiens en retraite complémentaire.
KARLAB	DOMONT	
KING SIZE FX	PARIS	
JE SUIS BIEN CONTENT	PARIS	
JPL FILMS	RENNES	
JULIANNE FILMS CIE EUROPEENNE DE PRODUCTION	PARIS	
JUST KIDS	PARIS	
LA CABANE PRODUCTIONS	PARIS	
LA CHOUETTE COMPAGNIE	GUJAN MESTRAS	
LA FABRIQUE PRODUCTION	ST LAURENT LE MINIER	
LA FACTORIE	PARIS	
LA MAISON	PARIS	
LA STATION ANIMATION	PARIS	
LABEL ANIM	PARIS	
LE STUDIO PERSONNE N'EST PARFAIT	RENNES	
LES ARMATEURS	PARIS	
LES CARTOONEURS ASSOCIES	PARIS	
LES FEES SPECIALES	MONTPELLIER	
LES FILMS A CARREAUX	CREST	
LES FILMS D'ICI	PARIS	Seul le film Funan est pris en compte.

LES FILMS DE L'ARLEQUIN	PARIS	
LES FILMS DE LA PERRINE	PARIS	
LES FILMS DU NORD	ROUBAIX	
LES FILMS DU POISSON ROUGE	ANGOULEME	
LES INDISCRETS	ANNECY	
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI	RENNES	
LES TROIS OURS	ANGOULEME	
LET SO YA	JOUY MAUVOISIN	
LITTLE PRINCESS	PARIS	
MAC GUFF LIGNE	PARIS	
MADLAB ANIMATIONS	ROUBAIX	
MAGNIFICAT FILMS	PARIS	Seul le film Je vous ai compris est pris en compte.
MALIL'ART PRODUCTIONS	ANGOULEME	
MAYBE MOVIES	PARIS	Seul le film Zombillenium est pris en compte.
MEDIA VALLEY	PARIS	
METHOD ANIMATIONS	PARIS	
MIAM!	PARIS	
MIKROS IMAGE	LEVALLOIS PERRET	Cette entreprise n'a pas pour seule activité l'animation. Seuls les graphistes et métiers apparentés ont été intégrés dans le champ.
MILLIMAGES	PARIS	
MIYU PRODUCTIONS	PARIS	
MONDO TV FRANCE	PARIS	
MONELLO PRODUCTIONS	BOULOGNE BILLANCOURT	
MONKEY EGGS ANIMATION	POISSY	
MOONSCOOP	PARIS	
MOONSCOOP DIGITAL MEDIAS	LA ROCHELLE	
MOONSCOOP IP	PARIS	
MOVING PUPPET	PARIS	Est exclu du périmètre le film Yetili.
MRRAZ	SAINT DENIS	
NAYADE	ANGOULEME	
NEOMIS ANIMATION	PARIS	
NOMAD FILMS	PARIS	
NORD OUEST FILMS	PARIS	Seuls trois films sont pris en compte : - Les contes de la nuit - Dragons et princesses - Dili à Paris
NORD OUEST PRODUCTION	PARIS	Seul le film Azur et Asmar est pris en compte.
NORMAAL	PARIS	
NORMAAL ANGOULEME	ANGOULEME	
NORMAN STUDIOS	PARIS	Seul le film Playmobil est pris en compte
ON ENTERTAINMENT	PARIS	
ONCE UPON A TOON	ANGOULEME	
ONYX FILMS	PARIS	Seuls cinq films sont pris en compte - Renaissance - La nuit des enfants rois - Mune - The little prince - Drôles de petites bêtes
OOOLALA	BOURG LES VALENCE	
OSCARB STUDIO	ALFORT VILLE	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
OUIDO ENTERTAINMENT	PARIS	
PAPY3D PRODUCTIONS	PARIS	
PATOON ANIMATION	PARIS	
PERSEPROD	PARIS	
PHILIPPE MOUNIER MARKETING PRODUCTION	PARIS	
PICCOLO PICTURES	PARIS	
PICTAK CIE	SURESNES	
PICTOR MEDIA ANIMATION	PARIS	
PINKA	LEVALLOIS PERRET	
PIPANGAI PRODUCTIONS	LE PORT (LA REUNION)	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire. Récupération via la prévoyance depuis 2008.
PLANET NEMO ANIMATION	LILLE	
PRIMA LINEA PRODUCTIONS	PARIS	
PROCIDIS	NEUILLY SUR SEINE	

PUMKIN 3D STUDIO	MONTREUIL	
SACREBLEU PRODUCTIONS	PARIS	
SAFARI DE VILLE	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
SAMKA PRODUCTIONS	PARIS	
SARL LA FABRIQUE	ST LAURENT LE MINIER	
SCHMUBY PRODUCTIONS	ANGOULEME	
SEAHORSE ANIM	ALFORTVILLE	
SILEX ANIMATION	ANGOULEME	
SIP ANIMATION	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
SOLIDANIM	BORDEAUX	
SPARX	PARIS	Le personnel permanent n'a jamais cotisé à Audiens en retraite complémentaire.
SPARX ANIMATION STUDIOS	PARIS	
SPLENDIDO	CLICHY	Seul le film <i>Ballerina</i> est pris en compte.
STORIMAGES	PARIS	Repris en 2013 par Ellipsanime.
STORY BOARD ANIMATION	PARIS	
STUDIO 100 ANIMATION	PARIS	
STUDIO HARI	PARIS	
STUDIO O	PARIS	
STUDIO PINKA	ANNECY	
STUDIO REDFROG	LILLE	
SUPAMONKS	ARCUEIL	
SUPERPROD	PARIS	
TANT MIEUX PROD	PARIS	
TAT PRODUCTIONS	TOULOUSE	
TAT STUDIO	TOULOUSE	
TEAMTO	PARIS	
TEAMTO BOURG-LES-VALENCE	BOURG LES VALENCE	
TEAMTO STUDIO	PARIS	
TECHNICOLOR ANIMATION PRODUCTIONS (ex OUIDO PRODUCTIONS)	PARIS	
TELE IMAGES KIDS	NEUILLY SUR SEINE	Quelques séries de fiction sont exclues : - Chante - Chante 2 - Chante saison 4 - Kids world sports - Une fille d'enfer - Lignes de vie - Jet lag ex revanche d'une brune pilote
TF1 PRODUCTION	BOULOGNE BILLANCOURT	Seuls trois séries sont prises en compte - Mini Ninjas - Splat the cat - Trop royal
TOON FACTORY	PARIS	
TOONKIT	ANGOULEME	
UBISOFT MOTION PICTURES RABBIDS	MONTREUIL	
UNIQUE ANIMATION	PARIS	
VANILLA SEED	ANGOULEME	
WATCH NEXT MEDIA	PARIS	
XBO FILMS	TOULOUSE	
XILAM ANIMATION	PARIS	Est exclu du périmètre Si j'étais un animal.
XILAM FILMS	PARIS	
XILAM STUDIO	VILLEURBANNE	
XILAM STUDIO ANGOULEME	ANGOULEME	
ZAGTOON	PARIS	
ZODIAK KIDS STUDIO France (ex MARATHON MEDIA)	NEUILLY SUR SEINE	



Annexe 2 : tableaux complémentaires

Les entreprises

Tableau 13 : Taille de l'entreprise = nombre de permanents au 31/12 de l'année considérée

Nombre d'entreprises	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Sans permanent au 31/12	17	21	27	32	28	33	33	42	40	39	36	39	36	36	37
De 1 à 5 salariés permanents au 31/12	29	33	40	44	47	52	46	52	51	57	56	61	55	59	56
De 6 à 10 salariés permanents au 31/12	9	14	15	14	18	12	17	18	19	16	17	16	26	21	27
De 11 à 50 salariés permanents au 31/12	11	12	14	17	19	16	16	15	17	18	17	16	18	23	22
Plus de 50 salariés permanents au 31/12	2	2	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	0	0
Nombre total d'entreprises	68	82	98	108	113	114	113	128	128	132	127	133	136	139	142
<i>Evolution</i>		21%	20%	10%	5%	1%	-1%	13%	0%	3%	-4%	5%	2%	2%	2%

Tableau 14 : Taille de l'entreprise = nombre de salariés déclarés au moins une fois dans l'année

Nombre d'entreprises	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
de 1 à 19 salariés	17	28	37	40	40	48	41	49	54	47	47	55	51	51	51
de 20 à 49 salariés	21	19	23	26	32	29	33	33	28	34	33	32	35	27	31
de 50 à 99 salariés	16	19	17	25	19	14	18	26	26	30	26	25	25	31	31
100 salariés et plus	14	16	21	17	22	23	21	20	20	21	21	21	25	30	29
Nombre total d'entreprises	68	82	98	108	113	114	113	128	128	132	127	133	136	139	142
<i>Part avec 50 salariés ou plus</i>	44%	43%	39%	39%	36%	32%	35%	36%	36%	39%	37%	35%	37%	44%	42%

Masse salariale

Tableau 15 : Masse salariale brute par type de contrat, en M€

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CDI	15,6	18,5	20,9	19,3	22,8	22,3	20,2	24,8	23,0	23,9	22,2	26,9	30,2	35,7	39,1
CDD de droit commun	1,8	2,4	3,3	8,4	7,9	6,8	7,0	7,3	7,7	10,4	5,6	3,6	3,1	2,3	1,9
CDDU	30,6	45,2	47,7	51,3	60,0	62,2	62,4	64,0	67,8	75,8	77,5	93,2	109,8	136,7	120,9
Total	48,0	66,1	71,9	79,0	90,7	91,4	89,6	96,1	98,5	110,1	105,3	123,6	143,1	174,7	161,9
<i>Evolution</i>		38%	9%	10%	15%	1%	-2%	7%	2%	12%	-4%	17%	16%	22%	-7%

Les salariés

Tableau 16 : Effectifs par catégorie professionnelle

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CDI cadre	284	344	387	343	394	372	339	365	332	354	361	410	484	541	614
CDI non-cadre	227	237	241	208	244	195	184	343	284	262	262	246	277	350	274
Total CDI⁽¹⁾	508	578	627	542	631	561	521	704	607	609	617	652	756	882	874
CDD cadre	39	49	88	155	170	121	127	142	138	143	102	86	64	35	34
CDD non-cadre	142	169	186	238	249	200	231	225	234	438	181	147	174	157	179
Total CDD de droit commun⁽¹⁾	180	218	274	391	417	321	353	362	370	578	283	233	234	191	212
CDDU cadre	943	1 160	1 338	1 423	1 538	1 533	1 491	1 544	1 580	1 781	1 812	1 748	2 002	2 274	2 323
CDDU non-cadre	1 880	2 497	2 554	3 013	3 187	3 141	3 102	3 137	3 242	3 217	3 402	3 607	4 212	5 020	4 833
Total CDDU⁽¹⁾	2 610	3 397	3 555	4 101	4 303	4 254	4 207	4 276	4 384	4 478	4 680	4 831	5 632	6 603	6 518
Nombre total de salariés⁽²⁾	3 235	4 090	4 324	4 957	5 253	5 064	4 993	5 262	5 271	5 513	5 504	5 650	6 487	7 557	7 491
<i>Evolution</i>		26%	6%	15%	6%	-4%	-1%	5%	0%	5%	0%	3%	15%	16%	-1%

(1) Les individus sont dédoublonnés par statut au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme cadre et/ou comme non cadre n'est compté qu'une seule fois.

(2) Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : tout individu déclaré n'est compté qu'une seule fois.

Tableau 17 : Equivalent temps plein des contrats CDI et CDD de droit commun

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Hommes	294	338	364	405	414	356	349	458	407	487	391	383	399	407	440
cadres permanents	182	219	253	267	292	259	245	259	240	249	237	259	269	292	325
non-cadres permanents	112	119	111	138	122	97	105	199	167	239	154	124	130	114	115
Femmes	176	195	226	241	272	264	247	286	270	297	269	258	286	314	335
cadres permanents	80	94	112	119	139	143	142	148	138	149	138	137	155	175	203
non-cadres permanents	97	101	115	122	134	121	106	139	133	148	131	121	131	139	131
TOTAL	471	533	590	646	686	620	597	744	677	784	659	641	685	721	774
<i>évolution</i>	//	13%	11%	9%	6%	-10%	-4%	25%	-9%	16%	-16%	-3%	7%	5%	7%

Tableau 18 : Répartition des CDI par taux de temps de travail

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Hommes	Temps plein	97%	96%	93%	93%	94%	95%	94%	94%	95%	97%	96%	95%	94%	96%	94%
	Au moins un mi-temps	3%	3%	5%	5%	5%	5%	6%	5%	4%	2%	4%	5%	5%	4%	4%
	Moins d'un mi-temps	0,3%	1,1%	1,8%	1,8%	1,5%	0,9%	0,3%	0,9%	0,8%	0,8%	0,3%	0,3%	0,9%	0,4%	1,2%
Femmes	Temps plein	92%	91%	83%	86%	87%	86%	86%	85%	86%	85%	84%	84%	86%	85%	85%
	Au moins un mi-temps	7%	5%	9%	8%	8%	9%	10%	10%	9%	9%	10%	11%	9%	13%	11%
	Moins d'un mi-temps	0,5%	3,6%	7,4%	5,2%	5,3%	5,0%	4,8%	4,5%	5,1%	5,9%	5,4%	5,1%	4,7%	2,4%	4,1%

Tableau 19 : Effectifs CDDU par genre et catégorie

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
cadres hommes	654	830	975	1 002	1 092	1 103	1 063	1 102	1 144	1 254	1 257	1 201	1 359	1 534	1 561
non-cadres hommes	1 334	1 752	1 776	2 132	2 274	2 291	2 252	2 223	2 287	2 246	2 389	2 536	2 864	3 279	3 079
Total techniciens CDDU hommes ⁽¹⁾	1 823	2 390	2 498	2 887	3 066	3 076	3 021	3 030	3 109	3 133	3 280	3 369	3 810	4 368	4 211
cadres femmes	289	330	363	421	446	430	428	442	436	527	555	547	643	740	762
non-cadres femmes	546	745	778	881	913	850	850	914	955	971	1 013	1 071	1 348	1 741	1 754
Total techniciens CDDU femmes ⁽¹⁾	787	1 007	1 057	1 214	1 237	1 178	1 186	1 246	1 275	1 345	1 400	1 462	1 822	2 235	2 307
Part des hommes parmi les cadres	69%	72%	73%	70%	71%	72%	71%	71%	72%	70%	69%	69%	68%	67%	67%
Part des hommes parmi les non-cadres	71%	70%	70%	71%	71%	73%	73%	71%	71%	70%	70%	70%	68%	65%	64%
Part des cadres parmi les hommes	33%	32%	35%	32%	32%	32%	32%	33%	33%	36%	34%	32%	32%	32%	34%
Part des cadres parmi les femmes	35%	31%	32%	32%	33%	34%	33%	33%	31%	35%	35%	34%	32%	30%	30%
Part des hommes parmi les CDDU	70%	70%	70%	70%	71%	72%	72%	71%	71%	70%	70%	70%	68%	66%	65%

(2) : effectif dédoublonné = une personne déclarée comme cadre et comme non-cadre n'est comptée qu'une seule fois

Tableau 20 : Taux d'entrée, de sortie et de rotation des CDDU

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Effectifs entrant	1 566	1 311	1 587	1 560	1 295	1 172	1 253	1 357	1 384	1 408	1 373	1 881	2 135	1 611
Effectifs sortant	779	1 153	1 041	1 358	1 344	1 219	1 184	1 249	1 290	1 206	1 222	1 080	1 164	1 696
Effectifs totaux	3 397	3 555	4 101	4 303	4 254	4 207	4 276	4 384	4 478	4 680	4 831	5 632	6 603	6 518
Taux d'entrée	46%	37%	39%	36%	30%	28%	29%	31%	31%	30%	28%	33%	32%	25%
Taux de sortie	23%	32%	25%	32%	32%	29%	28%	28%	29%	26%	25%	19%	18%	26%
Taux de rotation	35%	35%	32%	34%	31%	28%	28%	30%	30%	28%	27%	26%	25%	25%

Effectif entrant en année N = personne salariée dans le secteur en année N et pas en année N-1

Effectif sortant en année N = personne salariée dans le secteur en année N-1 et pas en année N

Tableau 21 : Indicateurs sur le nombre d'heures travaillées par individu en CDDU, dans le secteur en 2018

	Moyenne		Ecart type		1 ^{er} quartile		Médiane		3 ^e quartile	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
moins de 20 ans	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
de 20 à 29 ans	818	794	517	517	361	321	795	775	1 288	1 241
de 30 à 39 ans	888	801	545	543	405	301	948	784	1 393	1 249
de 40 à 49 ans	783	787	575	567	203	214	756	749	1 323	1 301
de 50 à 59 ans	765	640	563	543	229	133	727	525	1 288	1 078
60 ans et plus	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
total	830	786	544	534	326	280	821	762	1 328	1 246